Maisons du Bon Secours
10 rue du Saint Cœur
41100 VENDOME

Projet d'établissement

2026-2030

L'équipe rédactrice du projet d'établissement des Maisons du Bon Secours :

Direction
Équipe d'encadrement
Référents
Soignants et paramédicaux
Agents d'hôtellerie
Congrégation

Projet d'établissement des Maisons du Bon Secours, Association à but non lucratif.
Une création en lien avec la Congrégation des Sœurs du Bon Secours et la fédération ADEODAT.

Fiche d'identité de l'établissement

Raison sociale de l'établissement	EHPAD Bon Secours
Nature juridique de la structure	Association privée à but non lucratif Loi 1901
Adresse	10 rue du Saint Cœur 41 100 Vendôme
Contact	02.54.73.39.39 direction@maisonsbonsecours.fr
Code FINESS	410004162
SIRET	7754288500012
Directeur **Adjointe de Direction**	Thomas GUINAMARD Clotilde RICCO
Président du CA	François FLEURY
Médecin Coordonnateur	Laurent COUTREY
Capacité d'accueil en hébergement permanent	118 places
Capacité d'accueil en hébergement temporaire	4 places
Option tarifaire	Tarif global sans PUI

Sommaire

Préambule 6

Organisation des Maisons du Bon Secours 6

Explication de la démarche 6

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES 8

I. Projet personnalisé et projet d'accompagnement 8

a) L'accueil de la personne accompagnée 8

- Un accueil individualisé 8
  - Accueil des couples 8
  - Accueil spécifique Parkinson (voir projet de service) 9
  - Accueil temporaire (voir projet de service) 10
  - Accueil en Petite Unité de Vie médicalisée (voir projet de service) 10
- Illustration : choix du lieu de vie, la chambre 10

b) Le recueil du consentement 11

c) Le respect de l'intimité et de la vie privée 11

d) Le respect des droits et des libertés 11

e) L'accompagnement de la fin de vie digne 11

f) La bientraitance et la lutte contre la maltraitance 12

II. Animation et vie sociale 14

a) Les activités intérieures et extérieures 14

b) Les animations intergénérationnelles 15

- Collège-Lycée Saint Joseph et École Notre-Dame 15
- Béguinage 16
- Autres partenariats et initiatives d'ouverture 16

c) Les bénévoles 17

- Partenariats associatifs 17
- Implication des familles et des bénévoles 17
- L'engagement bénévole 17

d) Les partenaires 18

- Projet jardin partagé 18
- Réseaux professionnels et partenariats territoriaux 18
- Autres 18

e) Ouverture sur l'extérieur 19

- Ateliers partagés 19
- Repas quartier 19

- Sophrologie ouverte au quartier 19

f) Communiquer 19

- Familéo 20
- Journal « En famille » 20
- Site internet 20
- Réunions et instances de participation 20
- Ouverture aux réseaux sociaux 21

III. Amélioration continue et instances de suivi (côté résidents) 21

a) Conseil de la Vie Sociale 21

b) Commission menu 21

c) Évaluation de la satisfaction des usagers 21

d) Évaluation de la satisfaction des familles 22

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE 22

I. Ressources humaines 22

a) Descriptif de l'équipe et de l'organisation 22

b) La formation continue régulière 23

c) La qualité de vie au travail 24

d) L'évaluation des risques professionnels 25

II. Projet de soins 25

a) La prise en charge médicamenteuse 25

b) Les prises en charge non médicamenteuses 26

- Accompagnement en santé mentale 27

c) Les prises en charges spécifiques (côté plan de soins) 27

- Accueil spécifique Parkinson (voir projet de service) 27
- Accueil temporaire (voir projet de service) 28
- Accueil en Petite Unité de Vie médicalisée (voir projet de service) 28

d) Les partenariats 28

e) La transmission et partage de savoir : pluridisciplinarité, références 29

III. Amélioration continue et instances de suivi (côté professionnels) 30

a) Mise en valeur des talents 30

b) Les instances de la structure 31

- CSE, DUERP 31
- Conseil d'Administration 32
- Cellule éthique interne et Comité éthique ADEODAT 32
- Groupe d'amélioration de la qualité et gestion des risques 33

- Réunion d'encadrement 34

c) Évaluation de la satisfaction des salariés 34

LE CADRE DE VIE ET L'ORGANISATION 34

I. Présentation de la structure 34

a) Historique 34

b) Organisme gestionnaire 35

c) Vie religieuse et communautaire 36

d) Caractéristiques du public accompagné 37

e) Description des locaux 37

f) Mutualisation avec la Petite Unité de Vie Bon Secours Blois 38

g) Notre attention à la planète 39

II. Projet d'hébergement 40

a) Description de l'hébergement 40

b) Restauration 40

c) Blanchisserie 41

d) Entretien des locaux 42

e) Maintenance 42

III. Politique tarifaire et prestations 42

a) Partenaires institutionnels : ARS – CD 42

b) Le résident, choix hôtelier 43

c) Un propriétaire impliqué 43

Projets novateurs 45

Évaluation des objectifs passés 47

Objectifs à venir 49

Préambule

Conformément à l'article L.311-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)**,** « pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un Projet d'Établissement ou de Service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. […] Ce projet est établi pour une durée maximale de cinq ans, après consultation du Conseil de la Vie Sociale ou, le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation ».

Dans ce cadre, le Projet d'Établissement de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Bon Secours de Vendôme présente les valeurs, les missions et les orientations stratégiques de la structure. Il définit les axes prioritaires pour les cinq années à venir, dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, de coopération entre les professionnels, de renforcement du bien-être et des droits des résidents.

Organisation des Maisons du Bon Secours

De notre Congrégation au réseau ADEODAT, puis à la dynamique internationale *One Bon Secours*, un même engagement nous rassemble pour garantir, chaque jour, un accompagnement de qualité fondé sur des valeurs partagées. Depuis 2018, les Maisons du Bon Secours s'inscrivent dans une dynamique collective de réflexion éthique, de formation, de coopération et d'innovation, tout en respectant l'indépendance et le charisme de chaque Congrégation. Le réseau ADEODAT constitue un espace collaboratif favorisant le « prendre soin », l'amélioration continue de la qualité, l'élaboration de protocoles éthiques et l'accompagnement des équipes. L'initiative *One Bon Secours*, à l'échelle internationale, enrichit les pratiques par le partage d'expertises entre la France, les États-Unis et l'Irlande, soutient les projets de modernisation et fait émerger des réalisations innovantes telles que le béguinage intergénérationnel, expression vivante de l'alliance entre tradition, réponse attentive aux besoins d'aujourd'hui et ouverture confiante vers l'avenir.

Face aux évolutions du secteur médico-social, plusieurs Communautés et Congrégations de Sœurs Augustines ont choisi de coopérer afin de préserver et promouvoir les valeurs évangéliques dans leurs établissements, une démarche ouverte dès l'origine à d'autres institutions d'inspiration chrétienne. Ancrées dans l'Évangile et l'héritage de leurs fondateurs, elles souhaitent offrir un accompagnement empreint de miséricorde et d'attention à chaque personne accueillie. Ces directives, qui complètent la mission propre de chaque association gestionnaire du réseau ADEODAT, servent de base aux projets d'établissement et renforcent la cohérence et la visibilité de leur action. Elles se traduisent concrètement par des valeurs vécues au quotidien : accueillir la personne dans toutes ses dimensions, prendre soin d'elle de manière individualisée, favoriser son ouverture aux autres et au monde, respecter sa dignité et soulager sa douleur jusqu'à la fin de sa vie, veiller à la formation et à la valorisation du personnel, et assurer une présence engagée dans les instances administratives de chaque Maison.

Explication de la démarche

Le projet d'établissement a été élaboré dans le cadre d'une démarche formalisée de co-construction pluridisciplinaire, associant l'ensemble des professionnels du Bon Secours. Cette démarche s'est appuyée sur la volonté de valoriser les compétences, les expériences et les regards complémentaires de chaque métier. À ce titre, chaque membre du personnel a été invité à contribuer individuellement à la réflexion collective en répondant à la question suivante : « *Pour moi qui travaille au Bon Secours, il est important, dans le projet d'établissement, de parler de :* ».

Les contributions recueillies ont fait l'objet d'une analyse permettant de dégager des thématiques communes et des enjeux prioritaires pour l'établissement. Sur cette base, des groupes de travail ont été constitués en veillant à une représentation équilibrée des différents métiers et en s'appuyant sur les référentiels professionnels et réglementaires. Ces temps de travail collectif ont permis d'approfondir les axes retenus, de confronter les pratiques et de construire un projet d'établissement partagé, cohérent et fidèle aux valeurs, aux missions et aux réalités du Bon Secours.

L'accompagnement des personnes âgées

I. Projet personnalisé et projet d'accompagnement

a) L'accueil de la personne accompagnée

Dans un esprit de famille, convivial et ouvert à tous, chaque personne souhaitant rejoindre l'EHPAD Bon Secours bénéficie d'un accueil structuré et progressif. Le premier contact, avec le résident et/ou sa famille, permet de présenter l'établissement et d'expliquer son fonctionnement : hébergement, vie sociale et soins. La chargée d'accueil remet à cette occasion un dossier d'accueil précisant les libertés dont le résident bénéficie ainsi que les limites des services proposés. Elle rappelle également l'importance de l'inscription sur le site Via-Trajectoire, qui facilite le transfert du dossier entre les différents établissements et services.

La visite d'admission intervient dans un second temps. Le médecin coordonnateur examine le dossier médical de pré-admission et rencontre le résident en consultation individuelle afin d'évaluer l'adéquation entre son état de santé et la capacité de l'établissement à répondre à ses besoins. Le directeur rencontre ensuite le résident seul pour s'assurer de son consentement éclairé et décide, sur cette base, de donner ou non un avis favorable à l'admission. Le résident signe alors le document d'entrée aux côtés du médecin et du directeur, validant officiellement son consentement. L'Infirmier(ère) Coordinateur(trice) (IDEC) est également invité à rencontrer le résident à cette étape pour initier la connaissance de ses besoins.

Lors de son arrivée, le résident est accueilli par l'infirmier(ère) référent(e) du pavillon et la maîtresse de maison. Ce temps de présentation favorise la création d'un lien privilégié avec l'équipe, l'infirmier(ère) référent(e) étant en charge de coordonner son suivi quotidien. Ensemble, ils évoquent les moments importants de la vie du résident, ses besoins et attentes, afin d'organiser une prise en charge adaptée et personnalisée. Chaque résident est libre d'aménager sa chambre à son goût, qui devient son domicile.

L'entrée du résident s'accompagne de la constitution d'un dossier administratif et médical, du suivi personnalisé et de l'élaboration du projet individualisé. Un livret d'accueil lui est remis dès le premier jour, détaillant l'organisation de la maison, les professionnels qui s'occuperont de lui quotidiennement et les moyens de répondre à ses besoins, afin de favoriser son intégration et son autonomie au sein de l'établissement.

- **Un accueil individualisé**

Pour permettre un accompagnement adapté aux besoins et aux attentes de chaque résident, les Maisons du Bon Secours mettent en place différents dispositifs d'accueil favorisant l'intégration, le lien social et le bien-être au quotidien. Ces dispositifs incluent notamment un accueil spécifique pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, des séjours temporaires ainsi qu'un accueil en Petite Unité de Vie (PUV), afin de répondre aux besoins particuliers de certains résidents. L'ensemble de ces dispositifs s'inscrit dans la continuité des missions fondatrices des Sœurs : « la compassion, la guérison et la libération », en plaçant la personne âgée au centre de l'accompagnement. Chaque dispositif vise ainsi à garantir un environnement sécurisé, respectueux et chaleureux, où le résident peut maintenir son autonomie, participer à la vie sociale et bénéficier d'un soutien adapté à sa situation.

- ***Accueil des couples***

L'accueil et l'accompagnement des couples constituent un axe central de la politique des Maisons du Bon Secours. Cette politique s'inscrit dans une vision globale et humaniste de l'accompagnement des personnes âgées, visant à respecter leur histoire de vie, leurs liens affectifs et leur parcours personnel, y compris lors de l'entrée en institution.

Dans ce cadre, les Maisons du Bon Secours ont développé une offre d'hébergement spécifique pour répondre aux besoins et aux choix des couples. Plusieurs possibilités sont ainsi proposées : une chambre équipée de deux lits, un studio comprenant une chambre et une pièce de vie, ou encore un studio composé de deux chambres et d'une pièce commune. Cette diversité permet aux couples de choisir un mode d'hébergement adapté à leur mode de vie, à leur degré d'autonomie et à l'évolution de leur situation, tout en favorisant le maintien de repères familiers et d'une intimité essentielle.

L'accompagnement des couples s'inscrit dans une démarche personnalisée et évolutive, portée par une équipe pluridisciplinaire attentive aux besoins spécifiques de chacun des conjoints. La politique des Maisons du Bon Secours veille à prendre en compte les différences de capacités, de dépendance ou de rythme de vie, tout en préservant l'équilibre du couple et le respect de l'individualité de chacun. Les professionnels ajustent leurs interventions en concertation avec les résidents et, lorsque cela est nécessaire, avec les familles, afin de garantir un accompagnement cohérent, respectueux et bientraitant.

Dans cette même logique de continuité et de respect du parcours de vie, la politique d'accompagnement des Maisons du Bon Secours intègre pleinement le soutien du conjoint survivant après le décès de l'un des membres du couple. Conscientes de la fragilité émotionnelle que représente cette période, les équipes restent présentes pour accompagner la personne endeuillée. L'objectif est d'éviter toute rupture brutale, tant sur le plan relationnel que sur le plan du cadre de vie, et de permettre au résident de traverser cette étape avec soutien. Cet accompagnement s'inscrit dans une approche globale de la personne, visant à maintenir le lien social, à prévenir l'isolement et à soutenir le processus de deuil. La présence continue des équipes, la connaissance de l'histoire du couple et la stabilité du cadre de vie constituent des éléments essentiels pour accompagner cette transition délicate.

A noter qu'en janvier 2026, 9 couples sont accueillis au Bon Secours.

Dans le même esprit, et au même titre que l'accueil des couples, les Maisons du Bon Secours rendent également possible l'accueil de fratries. Cette ouverture répond à la volonté de préserver les liens familiaux forts et de permettre à des frères et sœurs de continuer à vivre à proximité les uns des autres, dans un environnement sécurisé et adapté. L'accueil des fratries s'inscrit pleinement dans la politique d'accompagnement de l'établissement, en favorisant la continuité du parcours de vie, le soutien affectif mutuel et le bien-être des personnes accueillies.

○ *Accueil spécifique Parkinson (voir projet de service)*[1]

Projet de service
2026 2030
Accueil PARKINSON

Reconnue depuis 2024 comme Accueil Parkinson du territoire, l'EHPAD Bon Secours propose un accompagnement individualisé et bienveillant, fondé sur le respect des besoins, des capacités et du rythme de chaque résident. Les référentes Parkinson, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, veillent à offrir un cadre de vie sécurisant et stable, favorisant le maintien des repères et de l'autonomie.

Un rythme de vie régulier est privilégié, ainsi que des activités adaptées visant la motricité, la cognition, le bien-être et la socialisation. Des partenariats, notamment

[1] Cet accueil spécifique Parkinson au Bon Secours s'inscrit pleinement dans l'Axe IV du CPOM : « **Développement de la qualité de la prise en charge des résidents ; démarches favorisant la bientraitance et déploiement de dispositifs de signalements précoces en cas de situation de maltraitance ; accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes et accès aux soins palliatifs des personnes** », objectif 4.1.
Mais aussi dans l'Axe VI du CPOM : **« Projets spécifiques ou innovants dont projets immobiliers ; opération de travaux et développement de la performance en matière de gestion de l'immobilier** », objectif 6.3.

avec l'association France Parkinson et un neurologue, renforcent la cohérence de l'accompagnement. Les échanges avec les familles sont encouragés afin de soutenir le lien social et reconnaître chaque résident comme acteur de son accompagnement.

○ *Accueil temporaire (voir projet de service)*

Bon Secours

Projet de service

Accueil TEMPORAIRE

Mis en place depuis 2019, le dispositif d'accueil temporaire de l'EHPAD Bon Secours comprend quatre places, dont deux dédiées aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Coordonné par l'IDEC et la référente sociale, il répond à des situations complexes ou urgentes et s'inscrit pleinement dans la mission territoriale de l'établissement.

L'accueil temporaire vise à soutenir les aidants, à faciliter les transitions entre hospitalisation et domicile et à préparer, si nécessaire, une entrée en hébergement permanent. Il repose sur une coordination étroite avec les partenaires du territoire.

L'admission s'effectue selon un processus structuré, incluant l'analyse de la demande, une évaluation préalable et un accueil personnalisé pour une durée limitée. Un suivi individualisé est assuré tout au long du séjour, ainsi qu'une évaluation en fin d'accueil afin de préparer la suite du parcours.

○ *Accueil en Petite Unité de Vie médicalisée (voir projet de service)*

Bon Secours

Projet de service

PUV Médicalisée Bon Secours

Angélique Geai - Charles de Blois

La Petite Unité de Vie médicalisée (PUV) Bon Secours de Blois se caractérise par un accompagnement individualisé, rendu possible par une petite équipe soudée et attentive. Le faible nombre de résidents (20) permet de connaître finement chacun, ses habitudes, ses capacités et ses souhaits, garantissant une présence vigilante et personnalisée.

Le respect des droits et libertés est au cœur de la démarche, avec un accent sur la participation des résidents à leur Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) et la liberté de circulation dans un environnement sécurisé et adapté.

Située au centre-ville, la PUV bénéficie d'une ouverture sur l'extérieur et favorise le lien social, notamment grâce aux échanges avec les familles et les proches. L'ambiance chaleureuse et familiale, associée à la diversité des parcours de vie des résidents, contribue à un cadre de vie dynamique et inclusif.

• Illustration : choix du lieu de vie, la chambre

Chaque résident est invité à personnaliser sa chambre, véritable prolongement de son domicile, afin d'y recréer un environnement familier et rassurant.

La chambre est obligatoirement équipée, au minimum, d'un lit médicalisé. Le résident peut, s'il le souhaite, apporter des meubles, objets décoratifs ou éléments personnels (photos, tableaux, fauteuil, petite commode, etc.), sous réserve de l'accord préalable de la direction. Cette personnalisation contribue à préserver l'identité, les souvenirs et le sentiment d'appartenance du résident à son nouveau lieu de vie.

Les aménagements doivent toutefois respecter les contraintes de sécurité et de soins : les espaces doivent rester dégagés pour permettre les déplacements, l'entretien et les interventions du personnel. L'ergothérapeute de l'établissement peut être sollicitée pour conseiller sur les ajustements ou recommander des équipements adaptés favorisant le confort et l'autonomie.

Si le résident ne souhaite pas ou ne peut pas apporter de mobilier personnel, l'EHPAD Bon Secours met à disposition du mobilier nécessaire, garantissant un cadre de vie fonctionnel, confortable et conforme aux normes en vigueur.

b) Le recueil du consentement

À l'arrivée du résident, le recueil de son consentement constitue une étape essentielle. La signature du résident lui-même atteste de son accord pour son entrée dans l'établissement et garantit le respect de son autonomie et de sa volonté. Une charte de bientraitance a été élaborée afin d'encadrer les pratiques professionnelles et de rappeler les valeurs fondamentales d'écoute, de respect et de dignité.

De nombreuses saisines ont été rédigées en lien avec des situations de refus de soins, amenant une réflexion éthique approfondie au sein de l'équipe. Ces refus, fréquents en EHPAD, soulèvent des questionnements autour du respect de la liberté de choix du résident et de la responsabilité soignante, tout en cherchant à concilier bienveillance, sécurité et respect de la personne.

c) Le respect de l'intimité et de la vie privée

Le respect de l'intimité et de la vie privée des résidents constitue une priorité quotidienne. Les équipes favorisent la réalisation des soins de *nursing* au lavabo, permettant d'utiliser une pièce fermée et sans vis-à-vis, propice à la pudeur et au confort de la personne.

L'anonymat des résidents est également préservé, notamment lors des saisines ou des échanges d'informations. Les chambres sont des espaces personnels : chaque résident à la possibilité de fermer sa porte, de personnaliser son environnement (mobilier, décoration, papier peint…), contribuant ainsi à un sentiment de bien-être et d'appartenance.

d) Le respect des droits et des libertés

Le respect des droits et des libertés fondamentales des résidents est au cœur du projet d'établissement et de sa politique interne. À ce titre, la Charte des droits et libertés de la personne accompagnée est remise à chaque nouveau résident ainsi qu'à chaque salarié, afin de garantir une connaissance partagée des principes éthiques, du respect de la dignité et des droits des personnes accueillies.

Une liste des représentants des différents cultes est également disponible afin d'assurer la liberté religieuse et le respect de toutes les croyances.

L'EHPAD favorise par ailleurs la liberté d'aller et venir, peu ou pas restreinte, grâce à une ouverture sur les rues et un environnement sécurisant. Les protocoles de fonctionnement sont régulièrement revus et adaptés, témoignant d'une volonté d'amélioration continue et d'un engagement fort en faveur de l'équilibre entre sécurité, liberté et qualité de vie.

e) L'accompagnement de la fin de vie digne

L'accompagnement en fin de vie est pensé comme un moment d'humanité et de respect profond. Le protocole de décès a récemment été revu pour y intégrer la notion de « prendre le temps », afin de permettre aux équipes et aux proches d'accompagner le résident dans la sérénité. L'établissement collabore avec d'autres structures telles que l'Hospitalisation À Domicile (HAD), l'équipe mobile gériatrique ou psychologique et de soins palliatifs, afin d'apporter un soutien pluridisciplinaire.

Des temps d'échanges avec les familles sont organisés, notamment lors du repas des familles, pour favoriser la parole et le partage d'émotions. Une feuille de directives anticipées est proposée, permettant de recueillir les souhaits du résident (formulaire travaillé par la cellule éthique du Bon Secours). Les

équipes bénéficient également d'un soutien collectif pour les aider à vivre ces accompagnements souvent éprouvants.

L'environnement du résident est soigné à travers un kit bien-être, et les besoins des familles sont pleinement pris en compte (chambres dédiées, possibilité de rester auprès du proche 24h/24). Enfin, le défunt peut demeurer au Bon Secours jusqu'à ses obsèques, garantissant une continuité empreinte de respect et de douceur.

L'établissement met à disposition quatre chambres familles destinées à accueillir les proches des résidents de l'EHPAD, ainsi que les visiteurs du Béguinage. Ces espaces permettent de maintenir et d'encourager le lien familial, notamment lorsque les familles vivent loin ou souhaitent rester sur place lors de situations particulières. Elles participent ainsi pleinement au maintien de la vie sociale et affective des résidents et ce jusqu'à la fin de vie.

f) La bientraitance et la lutte contre la maltraitance

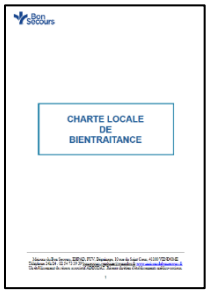

Les Maisons du Bon Secours sont engagées depuis plusieurs années dans une démarche transversale d'amélioration continue de la qualité, centrée sur le mieux-être et la dignité des résidents. Cette dynamique s'inscrit au cœur du projet d'établissement et de la politique ADEODAT, et se traduit concrètement par la mise en œuvre d'une charte locale de bientraitance, alignée avec la charte éthique du réseau, connue et appliquée par l'ensemble des professionnels, bénévoles et partenaires.

Cette charte illustre la volonté institutionnelle d'associer chaque acteur à une culture partagée de respect, d'écoute et de bienveillance. Elle constitue un engagement moral réciproque entre l'établissement et les professionnels : garantir aux résidents un accompagnement individualisé et digne, tout en offrant aux équipes un cadre de travail serein, éthique et valorisant. Dans cette continuité, une cartographie des risques de maltraitance a été réalisée en 2024, permettant d'identifier les situations potentiellement sensibles, de renforcer les pratiques et de consolider les dispositifs de prévention.

La charte fixe les principes fondamentaux de la bientraitance, parmi lesquels le respect de la dignité et de la liberté du résident, la personnalisation de l'accompagnement, la confidentialité des échanges et la reconnaissance de la singularité de chacun. Elle rappelle également les règles essentielles du vivre-ensemble au sein des Maisons du Bon Secours : respect des habitudes de vie, des choix de la personne, de son intimité, de son rythme et de son expression. Chaque geste, chaque parole et chaque attitude sont considérés comme porteurs de sens et participent à la qualité du lien entre le résident, sa famille et les professionnels.

Les référentes bientraitance, au nombre de trois, jouent un rôle central dans l'appropriation et la mise en œuvre quotidienne de cette charte. Leur mission consiste à accompagner les équipes dans la réflexion sur leurs pratiques, à soutenir la communication et à garantir la cohérence des actions menées. Elles offrent un regard croisé, favorisent l'échange entre les différents services et contribuent à maintenir une vigilance éthique permanente. En participant aux PAP, elles veillent à ce que la parole et les choix du résident soient respectés et valorisés, même lorsque celui-ci présente une perte d'autonomie ou des troubles cognitifs [2]. Leur intervention permet aussi de redonner du sens à l'action quotidienne, de conforter les postures professionnelles et de prévenir les situations de maltraitance involontaire.

[2] Appel à Projet de la Conférence des Financeurs : « Prévention de la perte d'autonomie », ouvert en 2026, dossier en cours par l'EHPAD Bon Secours.

La démarche de bientraitance repose ainsi sur la communication, l'écoute active et la coopération au sein de l'équipe pluridisciplinaire. Les échanges autour de situations délicates, les temps de verbalisation ou les retours d'expérience sont encouragés pour favoriser une prise de recul constructive. Les formations spécifiques, comme la stimulation basale, viennent renforcer les compétences et consolider une culture professionnelle commune. La mise en place d'outils tels que la lettre d'information du Bon Secours**,** les affichages thématiques ou les espaces d'expression collective (transmissions, réunion qualité-risques, Conseil de la Vie Sociale, cellule éthique) participent également à diffuser les valeurs portées par la charte.

La bientraitance vise à accompagner la personne en respectant sa liberté de choix, son rythme et son histoire. Cela se traduit dans chaque acte du quotidien : frapper avant d'entrer dans une chambre, expliquer un soin, respecter la pudeur, encourager l'autonomie, adapter l'aide en fonction des capacités et des envies. Elle englobe aussi le respect des convictions, la liberté d'expression, la considération des liens affectifs et familiaux, ainsi que l'attention portée à la fin de vie, dans un esprit d'accompagnement apaisé et humaniste.

Au-delà des soins et de l'accompagnement, la bientraitance s'exprime également dans la relation de confiance avec les familles. Les référentes bientraitance peuvent être sollicitées en cas de question ou de difficulté, jouant ainsi un rôle de médiation.

Enfin, cette démarche globale, structurée par la charte locale de bientraitance, s'inscrit dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de vie des résidents et du bien-être au travail des professionnels, elle constitue une valeur fondatrice et identitaire du projet d'établissement du Bon Secours.

Tous ces engagements prennent sens au quotidien à travers le Projet d'Accompagnement Personnalisé**,** qui concrétise la volonté de placer chaque résident au cœur de son parcours et de garantir un accompagnement adapté à ses besoins, ses choix et son rythme de vie.

Le PAP constitue un outil central de la prise en charge au sein de l'EHPAD Bon Secours pour les résidents permanents, mais également les résidents temporaires. Il a pour objectif de définir, avec le résident et, si besoin, avec sa famille ou ses proches, les besoins, attentes et souhaits de la personne accueillie, en tenant compte de son histoire de vie, de ses habitudes et de ses centres d'intérêt[3]. Elle vise ainsi à promouvoir le bien-être du résident, à faciliter son intégration dans l'établissement et à garantir une prise en charge globale, individualisée et évolutive. Conformément à la réglementation, chaque résident bénéficie d'un PAP réévalué au minimum une fois par an.

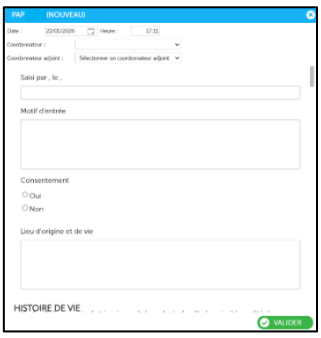

Depuis 2023, une référente PAP, ergothérapeute de l'EHPAD, assure la coordination de l'ensemble du dispositif. En parallèle de sa mission d'évaluation et de maintien de l'autonomie des résidents, elle vient en appui des interlocuteurs quotidiens du résident et de sa famille concernant les objectifs d'accompagnement. Elle coordonne la construction et la formalisation du PAP avec les équipes pluridisciplinaires, en veillant à l'harmonisation des pratiques et au suivi méthodologique. Présente en semaine, elle centralise l'ensemble des informations dans le logiciel de soins Titan Link, planifie les

---

Cet appel à projet s'inscrit pleinement dans l'Axe IV du CPOM : **« Développement de la qualité de la prise en charge des résidents ; démarches favorisant la bientraitance et déploiement de dispositifs de signalements précoces en cas de situation de maltraitance ; accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes et accès aux soins palliatifs des personnes »**, objectif 4.6.

[3] Cette démarche de co-construction, associée à une réévaluation annuelle, s'inscrit pleinement dans l'Axe I du CPOM : **« Expression et participation individuelle et collective des résidents »**, en favorisant l'implication active de la personne accompagnée dans les décisions qui la concernent (objectif 1.1).

réunions, rédige les synthèses et assure la mise à jour régulière des projets et de leurs échéances. Un planning prévisionnel sur deux mois permet de suivre l'avancement des PAP dans une logique d'anticipation et de continuité.

En 2025, ce sont 75 projets d'accompagnement personnalisés qui ont été réalisés, témoignant de l'investissement constant des équipes dans la personnalisation des prises en charge et le suivi rigoureux de chaque parcours de vie.

Le processus d'élaboration du PAP se déroule en trois étapes :

Phase d'échange après l'entrée : échange avec le résident afin de recueillir des informations supplémentaires sur son parcours, ses habitudes de vie, son environnement antérieur, ses souhaits et ses besoins. Ce temps d'écoute, souvent très apprécié, permet au résident de s'exprimer sur son histoire et ses attentes.

Réunion pluridisciplinaire : dans les trois premiers mois, une réunion réunit les différents professionnels impliqués (aides-soignants, agents de service, IDE, IDEC, kinésithérapeutes, psychologue, référente PAP - ergothérapeute…). Ensemble, ils complètent le recueil de données débuté dès l'entrée et définissent des objectifs personnalisés, assortis d'un échéancier, selon plusieurs besoins relevant de la stimulation basale : bouger, percevoir, communiquer, comprendre, ressentir des émotions, ressentir son corps et faire des expériences avec d'autres personnes. Cette coconstruction favorise la cohérence et la complémentarité des interventions et permet d'identifier d'éventuelles difficultés ou besoins nouveaux.

Restitution au résident : une rencontre est ensuite organisée pour présenter les objectifs au résident (et à sa famille, si nécessaire). Après échange et validation, le document est signé par le résident concerné. Le PAP est renseigné dans le logiciel de soin Titan Link et le résident peut conserver un exemplaire de sa feuille d'objectifs.

En cas d'accompagnement plus complexe, la psychologue, peut rencontrer les familles pour échanger sur les difficultés identifiées ou les problématiques soulevées lors du PAP. Ces entretiens favorisent une meilleure compréhension des situations et un soutien adapté aux proches, parfois eux-mêmes en souffrance.

Ainsi, le PAP s'inscrit pleinement dans une démarche d'humanisation et de qualité de l'accompagnement, en plaçant le résident au centre du dispositif et en valorisant la coconstruction avec les professionnels et les familles.

L'accueil individualisé se traduit également par l'attention portée aux moments importants de la vie des résidents, comme les anniversaires. Ainsi, chaque anniversaire est systématiquement célébré : un apéritif est proposé à l'ensemble des résidents de la salle à manger du pavillon concerné. Les équipes se réunissent alors autour du résident pour lui chanter son anniversaire, dans une ambiance familiale et bienveillante, bien entendu avec son accord et dans le respect de ses souhaits.

II. Animation et vie sociale

a) Les activités intérieures et extérieures

L'établissement veille à proposer tout au long de l'année un large panel d'activités, gratuites et accessibles à l'ensemble des résidents, afin de les maintenir acteurs de leur vie quotidienne et de favoriser le lien social. Une référente vie sociale et une animatrice interne, présentes au sein de l'EHPAD Bon Secours, coordonnent et animent ces différents temps de vie, en lien étroit avec l'équipe soignante, les familles et les bénévoles. L'animatrice, qui connaît individuellement les besoins, capacités et

souhaits de chaque résident, assure un accompagnement personnalisé permettant de proposer des activités adaptées, favorisant ainsi une évolution cognitive et sociale individualisée.

Les activités intérieures ont pour objectif de renforcer l'intégration et la convivialité entre les résidents des trois pavillons, à travers des animations communes qui favorisent les rencontres et la cohésion. Encadrées par un personnel formé, elles comprennent notamment la gymnastique douce (stimulation cognitive, mémoire, mobilité), la peinture et les activités manuelles (motricité fine, expression libre), les quiz de culture générale, d'histoire et de musique, les jeux de société, la cuisine thérapeutique et les repas à thème. Chaque activité est pensée avec un objectif précis : encourager la participation, redonner confiance, préserver les automatismes et offrir la fierté du travail accompli. Ces moments de stimulation participent pleinement au bien-être des résidents et, pour certains, favorisent un regain d'autonomie.

Les activités extérieures permettent d'ouvrir l'établissement sur la ville et de faire découvrir de nouveaux environnements culturels et patrimoniaux. Située en plein centre, l'EHPAD Bon Secours bénéficie d'un cadre privilégié favorisant les sorties culturelles (musées, expositions, cinéma, bibliothèque), les marchés, les fêtes de saison ou encore des journées partagées avec les associations locales. Des événements marquants rythment l'année, tels que la fête de la musique, les illuminations de Noël ou la braderie. L'établissement organise également un vide-dressing ouvert au personnel, auquel les résidents participent avec plaisir, renouant ainsi avec leurs souvenirs de la vie d'avant (« brocante du week-end »).

Cette dynamique est renforcée par l'implication des familles, des bénévoles, des stagiaires et du personnel, qui proposent régulièrement de nouvelles idées d'animations – comme des goûters partagés avec la présence de chiens du personnel, Rafale, Rouky et Roxy, des ateliers musicaux ou des rencontres intergénérationnelles. Lorsque la santé d'un résident ne permet pas de se déplacer, les équipes, les lycéens et les bénévoles se rendent auprès de lui, afin de préserver le lien social et d'assurer une présence bienveillante.

L'ensemble de ces initiatives, coordonnées par l'animatrice des Maisons du Bon Secours, contribue à faire de l'établissement un véritable lieu de vie ouvert, participatif et chaleureux, où chacun trouve sa place et peut continuer à s'épanouir.

Aussi, la pratique d'un culte chrétien est organisée en interne avec la Communauté religieuse : célébrations religieuses et autres temps forts de l'année qui entraînent des temps de préparation ou de rencontre (Noël, fête de la Congrégation, sacrement des malades, Pâques). Les protestants de Vendôme ont pris l'habitude d'utiliser les locaux du Bon Secours pour des rencontres mensuelles œcuméniques et leur journée annuelle des familles. Pour les autres cultes, le secrétariat ou la Communauté religieuse proposent d'assurer la coordination.

b) Les animations intergénérationnelles

• Collège-Lycée Saint Joseph et École Notre-Dame

Depuis plus de vingt ans, un partenariat solide unit les Maisons du Bon Secours au Collège et Lycée Saint-Joseph de Vendôme. Chaque année, des projets pédagogiques et intergénérationnels sont mis en place entre les élèves et les résidents, favorisant la rencontre, la compréhension mutuelle et le vivre-ensemble.

Pour les classes de 6e, un projet autour de la manipulation des fauteuils roulants est proposé : les élèves apprennent à comprendre l'utilité et les spécificités de ce moyen de transport, à travers une approche ludique et participative. L'objectif est d'aborder les aspects techniques, de sécurité et de

communication entre la personne accompagnée et celle qui pousse le fauteuil. Le projet se clôture au mois de mai par le « Rallye Fauteuil d'Or », une après-midi récréative où élèves et résidents partagent un moment convivial, ponctué d'échanges et de complicité.

En complément, des animations thématiques sont organisées tout au long de l'année (environ 15 rencontres par an) : ateliers créatifs, actions autour de l'écologie (thème de l'année 2025-2026), ou encore projets en lien avec les Jeux Olympiques (thème de l'année 2024-2025).

Par ailleurs, « les Petits Chanteurs du Carillon de Vendôme », issus de l'école Notre-Dame, offrent un concert avant chaque période de congés scolaires et viennent également répéter régulièrement dans la chapelle du Bon Secours.

Côté Lycée, les jeunes s'impliquent dans la vie quotidienne de l'EHPAD à travers des déjeuners partagés dans le jardin, du bénévolat, des visites individuelles, ou encore l'organisation du marché de Noël, commun à celui du lycée et du Bon Secours. Ce partenariat, pleinement intégré à la vie de la maison, constitue un véritable lien entre générations et favorise la transmission de valeurs humaines et citoyennes.

- ## Béguinage

Ouvert en juin 2023, le Béguinage Bon Secours accueille des personnes âgées autonomes et des familles dans quatre maisonnées composées de quatre appartements chacune. Ce projet, soutenu par le Bon Secours États-Unis, offre une alternative innovante à l'hébergement traditionnel : il s'adresse aux personnes âgées autonomes ou personnes en situation de handicap ne relevant pas de l'EHPAD, mais souhaitant bénéficier d'un cadre sécurisant et solidaire. Chaque maisonnée regroupe des habitants partageant un salon commun, favorisant ainsi la cohabitation multigénérationnelle et une vie inclusive au sein d'un même lieu.

Grâce à la coordinatrice, le Béguinage développe de nombreux projets communs avec l'EHPAD : participation aux repas à thème, activités partagées, promenades, ateliers jardinage ou fabrication de confitures. Les enfants du Béguinage viennent régulièrement jouer dans le jardin, renforçant la dimension intergénérationnelle et apportant une véritable vitalité au quotidien des résidents. Les habitants du Béguinage peuvent également s'impliquer bénévolement, en consacrant du temps à la distribution du journal, à des visites individuelles ou à la préparation d'animations, devenant ainsi de véritables acteurs de la vie de l'établissement.

- ## Autres partenariats et initiatives d'ouverture

L'ouverture sur l'extérieur constitue une valeur essentielle du projet de la Maison. L'établissement entretient notamment un partenariat avec l'Institut Médico Educatif (IME) Les Sables de Naveil, qui dispose d'un appartement au sein du Béguinage. Chaque vendredi (hors vacances scolaires), les jeunes de l'IME participent aux activités partagées : quiz musicaux, ateliers de cuisine, déjeuners à thème, jeux ou créations manuelles. Ces moments permettent une véritable inclusion du handicap dans la vie quotidienne, sans filtre ni barrière, et contribuent à sensibiliser les résidents comme le personnel à la différence et à la tolérance.

Les enfants du personnel sont également impliqués dans certaines animations, renforçant les liens entre les familles et l'institution, tout en transmettant des valeurs d'entraide et de respect. Par ailleurs, la salle

Saint-Joseph reste ouverte le midi pour accueillir les élèves de la formation Assistant de Vie aux Familles (ADVF) du Lycée, favorisant ainsi la rencontre entre les apprenants et les professionnels du secteur.

L'ensemble de ces partenariats et initiatives fait de la Maison du Bon Secours un lieu vivant, ouvert sur son environnement, où chaque génération et chaque singularité trouve sa place, participant activement à la richesse humaine et sociale de l'établissement.

c) Les bénévoles

La Maison du Bon Secours s'appuie sur un réseau riche de partenariats associatifs et sur l'engagement de nombreux bénévoles qui participent activement à la vie de l'établissement. Ces collaborations précieuses favorisent le maintien du lien social, la continuité des relations humaines et l'ouverture sur le monde extérieur.

• Partenariats associatifs

Plusieurs associations locales sont régulièrement présentes auprès des résidents, contribuant à leur bien-être et à l'animation du quotidien.

Les Petits Frères des Pauvres rendent visite à certains résidents, leur proposent des temps d'échanges, des repas partagés ou des sorties à l'extérieur, rompant ainsi l'isolement et favorisant la convivialité. L'association dispose également de la salle Saint-Joseph une fois par mois pour ses rencontres et réunions.

Le Service Évangélique des Malades (SEM) intervient chaque vendredi pour rendre visite aux résidents qui le souhaitent, offrant un temps d'écoute, de réconfort et de spiritualité.

Ces partenariats s'inscrivent pleinement dans la volonté du Bon Secours de favoriser la vie relationnelle et de respecter les besoins spirituels et humains de chacun.

• Implication des familles et des bénévoles

Les familles occupent une place essentielle dans la vie de la maison. Certaines s'impliquent directement dans les animations (musique, ateliers, fêtes, jeux, accompagnements), ou accompagnent les projets avec les élèves du Collège et du Lycée Saint-Joseph. D'autres mettent leurs compétences au service de l'établissement, comme la famille d'un membre du personnel qui intervient régulièrement pour des ateliers de couture, contribuant ainsi à la vie collective et au lien intergénérationnel.

Des étudiants du Lycée Saint-Joseph, dans le cadre de leurs formations, participent également à certaines animations ou projets éducatifs, découvrant ainsi le secteur médico-social tout en apportant leur dynamisme et leur regard neuf.

• L'engagement bénévole

L'établissement est ouvert à toutes les personnes souhaitant donner de leur temps pour accompagner les résidents, animer un atelier, participer à une sortie ou simplement échanger. Cet engagement est toutefois encadré afin d'assurer un cadre clair et sécurisant pour tous : un livret du bénévole est remis à chaque nouvel intervenant, précisant les valeurs et les engagements liés à leur mission.

Mise à jour le 19 avril 2023

Bon Secours

Maisons du Bon Secours

EHPAD et Communauté

Livret du bénévole

Pour joindre l'établissement, 24h/24, composez le :
Téléphone : 02.54.73.39.39
Télécopie : 02.54.73.39.42
E-Mail : bonsecours.vendome@wanadoo.fr
Site Internet : www.maisonsdubonsecours.fr

Contacts : Béatrice Lescaut : 02.54.73.39.39
Sr Marguerite : 02.54.73.93.20

Tous les bénévoles sont identifiés par un badge nominatif, garantissant une reconnaissance et une intégration harmonieuse au sein de l'équipe et de la vie quotidienne de la maison.

Ces différentes formes d'engagement, associatif ou individuel, traduisent la volonté de la Maison du Bon Secours de rester un lieu vivant, participatif et solidaire, où chaque personne, qu'elle soit résidente, bénévole, salariée ou partenaire, contribue à la richesse humaine de l'établissement.

d) Les partenaires

• Projet jardin partagé

Deux matinées par semaine, les lundis et jeudis, de janvier à décembre, la Maison du Bon Secours met gracieusement à disposition son terrain extérieur pour un projet de jardin potager partagé avec la Mission Locale. Cette initiative vise à faciliter la mobilisation et la socialisation des jeunes, tout en favorisant leur inclusion dans la vie de l'établissement.

Ce jardin, cultivé collectivement, devient un véritable lieu d'échange et de rencontre entre les jeunes participants, les résidents et les habitants du Béguinage, qui aiment s'y promener, observer ou participer. Au-delà de l'aspect horticole, ce projet contribue à faire vivre le jardin, à valoriser les espaces extérieurs et à créer des liens intergénérationnels authentiques, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

• Réseaux professionnels et partenariats territoriaux[4]

Les Maisons du Bon Secours font parties d'un réseau actif d'animateurs du territoire, favorisant la mutualisation des pratiques et la mise en commun d'expériences au service des personnes âgées. Ce réseau regroupe plusieurs structures locales : le Foyer Soleil, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), le Centre de Soins André Gibotteau (CSAG) et l'EHPAD de Montoire-sur-le-Loir. Ces collaborations permettent de partager des animations communes, d'organiser des rencontres inter-établissements et de renforcer la cohésion entre les acteurs du secteur médico-social.

Par ailleurs, l'établissement est également membre du réseau d'établissements associatifs chrétiens ADEODAT, qui favorise les échanges entre établissements et la mise en œuvre de projets collectifs à dimension régionale. Ce partenariat a notamment permis d'organiser deux voyages à Saint-Malo, offrant aux résidents une expérience enrichissante et inoubliable.

• Autres

Les Clubs Services de Vendôme entretiennent une relation avec la Maison du Bon Secours.

Leurs membres s'investissent régulièrement dans la vie de l'établissement à travers l'organisation d'animations destinées aux résidents et la mise en place d'une tombola en fin d'année.

Ces initiatives permettent de financer ou de soutenir différents projets collectifs et d'apporter des moments de joie et de partage particulièrement appréciés des résidents.

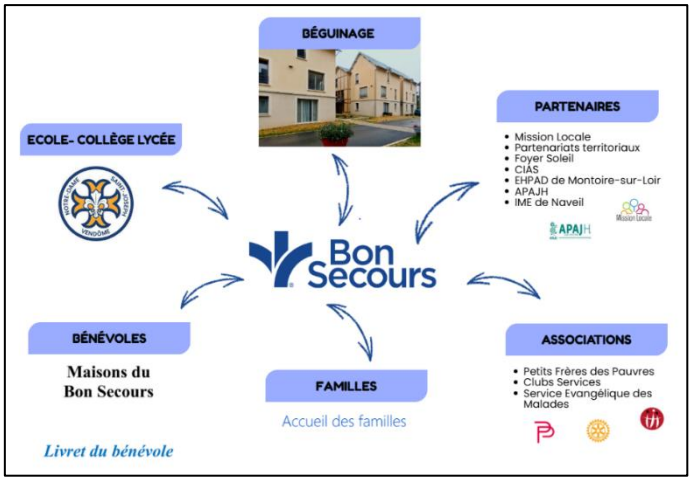

[4] Cette démarche de regroupement inter-établissements et de mutualisation de moyens avec le réseau ADEODAT et les partenaires du territoire, s'inscrit pleinement dans l'Axe II du CPOM : « **Déclinaison des plans et schémas d'organisation en santé, sociale et médico-sociale sur les territoires et appréciation de l'activité des structures des CPOM ; transformations des établissements ; regroupement d'établissements ; renforcement de l'efficience de gestion ; opérations de mutualisation de certaines fonctions ; démarches de coopérations ; développement de la performance en matière de gestion de l'immobilier ou des achats** », objectifs 2.1 et 2.3.

e) Ouverture sur l'extérieur[5]

L'EHPAD du Bon Secours s'attache à maintenir un lien fort avec son environnement et à favoriser la rencontre entre les résidents, les habitants du Béguinage, les élèves, les familles, les salariés et les habitants du quartier. Cette dynamique s'incarne à travers divers ateliers partagés et moments de convivialité ouverts à tous, contribuant à faire de l'établissement un véritable lieu de vie au cœur de la ville.

• Ateliers partagés

Trois fois par mois, le mardi et le jeudi, des ateliers partagés sont organisés au sein de la maison. Ces temps d'échange et de création sont ouverts à tous : résidents, familles, salariés, habitants du Béguinage et riverains du quartier. Chacun peut y participer librement selon ses envies et ses disponibilités. Ces ateliers, animés par l'équipe d'animation et les partenaires de l'établissement, favorisent la mixité sociale et générationnelle, le partage de savoir-faire, et le renforcement du lien communautaire autour d'activités variées (crochet, tricot, couture, échanges culturels, etc.).

• Repas quartier

Dans le cadre de la vie active de quartier, les Maisons du Bon Secours ouvrent également leurs portes aux habitants souhaitant partager un repas convivial avec les résidents. Ces repas de quartier, proposés tous les jours, en semaine comme le week-end, se déroulent dans la salle à manger de l'un des pavillons. Les convives extérieurs, après inscription à l'accueil, sont accueillis à une table aux côtés des résidents, partageant ainsi le même menu et un moment d'échange simple et chaleureux.

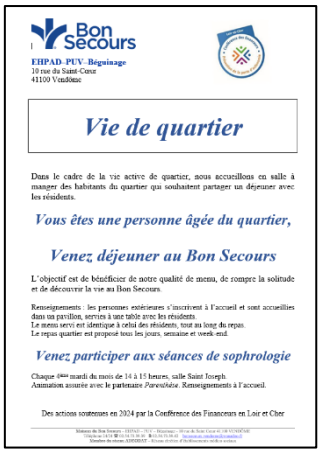
Bon Secours

EHPAD -PUV- Béguinage
10 rue du Saint-Cœur
41100 Vendôme

Vie de quartier

Dans le cadre de la vie active de quartier, nous accueillons en salle à manger des habitants du quartier qui souhaitent partager un déjeuner avec les résidents.

Vous êtes une personne âgée du quartier,

Venez déjeuner au Bon Secours

L'objectif est de bénéficier de notre qualité de menu, de rompre la solitude et de découvrir la vie au Bon Secours.

Renseignements : les personnes extérieures s'inscrivent à l'accueil et sont accueillies dans un pavillon, servies à une table avec les résidents.
Le menu servi est identique à celui des résidents, tout au long du repas.
Le repas quartier est proposé tous les jours, semaine et week-end.

Venez participer aux séances de sophrologie

Chaque 4ème mardi du mois de 14 à 15 heures, salle Saint Joseph.
Animation assurée avec le partenaire *Parenthèse*. Renseignements à l'accueil.

Des actions soutenues en 2024 par la Conférence des Financeurs en Loir et Cher

L'objectif de cette initiative est double : rompre la solitude et favoriser la découverte de la vie au Bon Secours, tout en valorisant la qualité des repas servis et la convivialité qui caractérise l'établissement.

• Sophrologie ouverte au quartier

Dans une volonté de bien-être partagé et d'ouverture sur le quartier, une séance de sophrologie est proposée chaque 4e mardi du mois, de 14h à 15h, dans la salle Saint-Joseph. Cette activité, animée par l'association Parenthèse, est ouverte aux habitants du quartier souhaitant découvrir ou pratiquer la sophrologie dans un cadre apaisant et bienveillant. Elle offre un moment privilégié de détente, de respiration et de reconnexion à soi, favorisant le bien-être corporel et mental des participants.

Les personnes intéressées peuvent obtenir davantage d'informations et s'inscrire à l'accueil de la Maison du Bon Secours.

f) Communiquer

L'EHPAD Bon Secours accorde une importance particulière à la communication avec les résidents, leurs familles et les partenaires extérieurs. De nombreuses actions de communication sont menées en

[5] Cette démarche d'ouverture des Maisons du Bon Secours sur le quartier s'inscrit pleinement dans l'Axe II du CPOM : « **Déclinaison des plans et schémas d'organisation en santé, sociale et médico-sociale sur les territoires et appréciation de l'activité des structures des CPOM ; transformations des établissements ; regroupement d'établissements ; renforcement de l'efficience de gestion ; opérations de mutualisation de certaines fonctions ; démarches de coopérations ; développement de la performance en matière de gestion de l'immobilier ou des achats** », objectif 2.2.

interne afin de favoriser la transmission d'informations, le partage des moments de vie et la valorisation des actions conduites au sein de l'établissement, contribuant ainsi à la transparence, à la confiance et à la proximité. Par ailleurs, l'établissement renforce ses liens avec les médias locaux, notamment *La Nouvelle République* et *Le Petit Vendômois*, afin de développer une communication vers l'extérieur. Cette démarche s'inscrit dans une volonté affirmée d'ouverture sur le territoire, de valorisation des projets et de promotion d'une image dynamique et engagée de l'EHPAD.

- **Familéo**

Afin de renforcer le lien entre les résidents et leurs proches, l'établissement met à disposition le service famileo . Un code personnel est remis à chaque nouveau résident, permettant à sa famille d'envoyer, via une plateforme numérique, des messages et des photos. L'équipe se charge ensuite d'imprimer ces gazettes personnalisées, distribuées régulièrement aux résidents. Ce dispositif, simple et convivial, permet de maintenir un lien affectif fort entre les générations, notamment pour les familles éloignées géographiquement.

- **Journal « En famille »**

Maisons du Bon Secours
Décembre 2025

Votre journal en famille !

La communauté :

« Dans le nouveau-né de Bethléem, Dieu se laisse rencontrer à hauteur d'homme » !

Décembre... Dernier mois de l'année... Le temps passe ! C'est déjà le temps de l'AVENT, 4 semaines préparatoires à cette belle fête de Noël... Chez nous comme chez vous sans doute, on décore le sapin, on prépare la crèche, le marché de Noël etc. Ici, à la paroisse, la préparation du spectacle « La crèche vivante » joué par des bénévoles, qu'il faut sans cesse renouveler, sera joué 3 fois par jour pendant 8 jours ! Et cela attire toujours un public très nombreux ! Il est bon aussi de préparer son « cœur » à accueillir dans la joie ce « petit Enfant » dont la Vie et l'enseignement résonnent encore aujourd'hui dans le monde entier ! A Sainte Anne d'Auray, rien de bien particulier, les grandes festivités du jubilé de Sainte Anne (400 ans des apparitions à Yvon Nicolazic) sont passées. La vie continue avec les pèlerinages annuels, ce samedi 22 Octobre c'était celui des « fraternités diocésaines missionnaires » fondées en 2017 par l'évêque de Vannes, Monseigneur Centène. On attendait une centaine de personnes et il y en avait le double, nous a-t-on dit ! Un encouragement à poursuivre... Une innovation cependant : « le chemin de Noël » une méditation qui se fait en marchant de la « scala Sancta » à la basilique en passant par le cloître... Des livrets sont à disposition pour vivre ce temps !

Joyeux Noël à tous ainsi qu'à vos familles ! Sœur Marguerite

VIE D'AUJOURD'HUI ET LA FOI

Messe les lundis, mardis et jeudis, à 17h, à la chapelle

Chaque mois, les Maisons du Bon Secours éditent le journal interne, intitulé *En Famille*. Ce support de communication est diffusé à la fois en interne (auprès des résidents et du personnel) et en externe (aux familles et partenaires). Il présente les animations passées et à venir, les projets en cours, les anniversaires, ainsi que des témoignages et articles illustrant la vie quotidienne de la maison. Véritable fil conducteur de la vie de l'établissement, ce journal contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et à valoriser les initiatives de chacun.

- **Site internet**

Le site internet des Maisons du Bon Secours, géré par un prestataire externe et régulièrement mis à jour et enrichi, constitue un outil de communication essentiel. Il permet de présenter la structure, ses valeurs, ses projets, ses activités, ainsi que de diffuser des informations pratiques à destination des familles, des professionnels et du grand public. Une réflexion est cependant en cours afin d'en renforcer la mise à jour régulière et de mieux l'articuler avec les autres supports de communication de l'établissement. La mise en route de ce travail se fera ***d'ici le premier semestre 2026***. Cette évolution vise à assurer une diffusion plus réactive, cohérente et harmonisée de l'information, afin de faire du site un espace vivant, accueillant et pleinement intégré à la stratégie de communication globale.

Lien direct du site : https://www.maisonsdubonsecours.fr/

- **Réunions et instances de participation**

Les réunions du Conseil de la Vie Sociale (CVS) représentent un autre temps fort d'échange et de communication interne. Elles permettent aux représentants des résidents, des familles, du personnel et à la direction de dialoguer, proposer et co-construire les orientations de la vie quotidienne. Ces rencontres régulières traduisent la volonté du Bon Secours de maintenir une démarche participative et une écoute active de tous les acteurs de la maison.

- **Ouverture aux réseaux sociaux**

Dans une volonté d'évolution et de modernisation de sa communication, les Maisons du Bon Secours ont pour objectif de développer une présence sur différents réseaux sociaux ***d'ici le premier semestre 2026***. Cette démarche vise à valoriser les actions menées, à faire connaître l'établissement et à attirer les nouvelles générations, pour qui ces canaux sont devenus des moyens de communication privilégiés. Cette ouverture permettra également de renforcer la visibilité des initiatives locales et des partenariats, tout en créant un lien numérique complémentaire à la proximité humaine déjà présente au sein de la maison.

III. Amélioration continue et instances de suivi (côté résidents)

a) Conseil de la Vie Sociale

Le Conseil de la Vie Sociale occupe une place centrale dans la gouvernance participative du Bon Secours. Instance d'expression, d'échanges et de concertation, il contribue à améliorer en continu la qualité de vie des résidents et les conditions de travail des professionnels. Composé de représentants élus pour trois ans : résidents, familles, personnels soignants et non-soignants, personnels administratifs, bénévoles, maîtresse de maison, animatrice, représentants de l'organisme gestionnaire, sœur supérieure et directeur, il reflète la diversité des acteurs des Maisons du Bon Secours. À la suite des élections de novembre 2024, le CVS compte notamment des représentants titulaires et suppléants pour les résidents, dont la présidente, ainsi que des titulaires et suppléants pour les familles. Réuni quatre fois par an et ouvert à tous les résidents, il examine les questions, remarques et incidents transmis en amont par écrit aux représentants du CVS ou à l'accueil, et formule des propositions visant à renforcer le bien-être collectif, la qualité des prestations et un climat serein au sein de l'établissement.

b) Commission menu

La commission menu est un moment d'échange et de partage autour des repas proposés au sein de l'établissement. Elle permet de recueillir les avis, les envies et les suggestions des résidents afin d'adapter au mieux les menus à leurs goûts et à leurs besoins.

Cette réunion se déroule une fois par mois et est ouverte à tous les résidents qui le souhaitent. Elle réunit également le chef de cuisine, la gouvernante, la référente nutrition, les maîtresses de maison ainsi que l'animatrice.

C'est un temps convivial où chacun peut s'exprimer librement, contribuant ainsi à améliorer la qualité des repas et le plaisir de manger au quotidien.

c) Évaluation de la satisfaction des usagers

En octobre 2024, une enquête réalisée auprès des résidents met en évidence un ressenti globalement positif à la Maison du Bon Secours. La plupart se disent satisfaits de leur accueil et de leurs conditions d'arrivée. Les soins, la qualité d'écoute et la communication sont largement appréciés, même si certains évoquent quelques changements perçus au fil des années. L'environnement est jugé agréable et bien entretenu, malgré des suggestions d'amélioration concernant les cheminements entre les pavillons. Les relations entre résidents sont globalement harmonieuses, bien que quelques personnes préfèreraient davantage de respect de leur intimité. Les échanges avec le personnel sont particulièrement valorisés pour leur bienveillance, leur disponibilité et leur discrétion, même si le manque de personnel peut parfois se faire sentir. La restauration est bien perçue, tant pour la qualité des repas que pour la possibilité de participer à leur élaboration, tout en soulevant quelques remarques sur la rapidité du service, le niveau sonore et la température des plats. Le ménage est jugé satisfaisant, avec toutefois quelques réserves sur sa régularité, tandis que la gestion du linge pourrait être améliorée en raison de délais parfois jugés trop longs. Les chambres sont très appréciées, notamment pour leur confort et la possibilité de les

personnaliser, même si la propreté pourrait être renforcée à certains moments. Enfin, les activités et animations suscitent un intérêt globalement positif, les résidents souhaitant néanmoins davantage de diversité et une meilleure information sur les propositions.

d) Évaluation de la satisfaction des familles

En 2024, une enquête de satisfaction menée auprès des familles a montré un très haut niveau de satisfaction concernant l'accueil, l'accompagnement et les soins à la Maison du Bon Secours. Les familles apprécient particulièrement la qualité de vie des résidents, le lien maintenu avec leurs proches, le cadre agréable et sécurisé, ainsi que le professionnalisme, l'écoute et la bienveillance des équipes. La restauration, les chambres et la personnalisation de l'espace de vie sont globalement bien notées, tout comme l'accompagnement quotidien et la prise en charge de la fin de vie. Les activités et animations sont également appréciées, bien que la participation de certaines familles soit limitée par des contraintes personnelles ou géographiques. Quelques points d'amélioration ont été relevés, notamment la communication sur les réunions familiales, la protection des effets personnels, la propreté et la réactivité du personnel, ainsi que la prise en compte de la diversité des goûts alimentaires et de l'accueil des couples. Ces retours confirment la pertinence des valeurs portées par l'établissement et serviront de base à l'amélioration continue des pratiques et à la personnalisation de l'accompagnement.

L'équipe pluridisciplinaire

I. Ressources humaines

a) Descriptif de l'équipe et de l'organisation

La gestion des Ressources Humaines (RH) constitue un véritable levier stratégique pour les Maisons du Bon Secours. L'établissement s'appuie sur une politique RH centrée sur la reconnaissance des compétences, la valorisation des talents individuels et le développement de l'implication professionnelle. Dans un contexte marqué par la difficulté à recruter en milieu rural, en concurrence avec les métropoles voisines telles que Tours, le Mans, la direction déploie des actions structurées visant à fidéliser ses collaborateurs et à garantir la stabilité des équipes, comme en témoigne un taux de turnover régulièrement suivi et demeurant faible.
L'organisation interne s'appuie sur une structuration claire des services et des fonctions, renforcée par un pilotage attentif de la stratégie RH. Celui-ci repose sur des indicateurs partagés avec le Comité Social et Économique (CSE), des plans de formation détaillés et des actions régulières de sensibilisation. Un partenariat solide avec la Mission Locale illustre l'engagement de la Maison en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans : contrats aidés, accueil de stagiaires, immersions professionnelles et rôle de marraine assumé bénévolement par la responsable RH.
Nous collaborons également avec France Travail pour organiser des périodes d'immersion ou des découvertes de métiers. Nous travaillons aussi avec des associations locales d'accompagnement, telles qu'ASSOFAC ou Via Formation, afin de favoriser la réinsertion professionnelle et d'accueillir des personnes éloignées de l'emploi en stage. Nous servons par ailleurs de lieu de stage pour la validation du niveau de français.

L'établissement privilégie la stabilité de ses équipes et ne recourt pas à l'intérim. L'intégration des nouveaux collaborateurs fait l'objet d'un processus rigoureux. À leur arrivée, les salariés reçoivent un kit d'arrivée comprenant le contrat, le règlement intérieur, fiche de tâche spécifiques à chaque métier, historique de la Maison, livret de bienvenue, des documents administratifs et un classeur « J'arrive au Bon Secours », disponible dans l'ensemble des services. Celui-ci facilite la prise de repères grâce à une présentation globale du fonctionnement de l'EHPAD. Selon l'expérience du nouveau salarié, un tuilage est mis en place afin d'assurer une prise de poste progressive.

L'organisation du travail repose sur un cycle de 70 heures par quatorzaine, avec une répartition des effectifs par équipes (matin, après-midi, nuit). Certains métiers, comme celui de médecin coordonnateur ou de psychologue, sont exercés à temps partiel imposé conformément aux prescriptions réglementaires. Mais l'établissement emploie également, à temps partiel par choix, des paramédicaux tels que des kinésithérapeutes, ergothérapeute ou orthophoniste.

Les Maisons du Bon Secours gèrent également en interne les services généraux : cuisine, lingerie, technique et administratif.

La direction veille scrupuleusement au respect du droit à la déconnexion et évite toute sollicitation des personnels durant leurs périodes de congé et de repos. Cet équilibre contribue largement à la qualité relationnelle et professionnelle constatée au sein des équipes.

b) La formation continue régulière

Les Maisons du Bon Secours accordent une place centrale à la formation continue et à l'évolution professionnelle. L'établissement assure une veille active des évolutions du secteur médico-social, notamment via le SYNERPA, l'ARS et les réseaux professionnels tels qu'ADEODAT. Cette veille permet d'adapter la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ainsi que les recrutements, dont les enjeux sont particulièrement sensibles dans le contexte actuel.

Les entretiens professionnels, jusqu'à présent organisés tous les deux ans et qui se tiendront tous les quatre ans à compter de 2026, constituent un temps fort du parcours professionnel des salariés. Chaque entretien est préparé à partir d'un dossier individuel permettant d'identifier et d'analyser les besoins en formation. Les fiches de synthèse issues de ces échanges sont ensuite examinées par la responsable des ressources humaines afin d'adapter et d'optimiser le plan de développement des compétences.

La direction élabore chaque année un plan de développement des compétences complet, prenant en compte les souhaits des salariés, les besoins du terrain et les orientations d'amélioration de la qualité. Présenté au CSE pour avis, il donne lieu à la publication d'un livret annuel remis à l'ensemble du personnel. Chaque salarié peut alors s'inscrire individuellement aux formations via un bon dédié. L'ensemble des formations suivies est enregistré dans le logiciel RH, garantissant un suivi précis et facilitant les entretiens professionnels[6].

L'établissement encourage activement la montée en compétences à travers des formations aux approches non médicamenteuses, aux soins, aux pratiques administratives, à la prévention des risques professionnels, ainsi qu'à l'utilisation de nouveaux outils numériques, notamment dans le cadre de la transition vers Titan Link. Par ailleurs, les Maisons du Bon Secours constituent un lieu d'accueil reconnu pour les apprenants : environ 80 stagiaires sont accueillis chaque année scolaire dans le cadre de leur formation. Cette dynamique représente une véritable force pour l'établissement, en favorisant l'identification et l'intégration de futurs professionnels. Depuis 2022, l'EHPAD accueille également des apprentis, notamment des élèves aides-soignants, illustrant sa volonté d'investir durablement dans la professionnalisation des nouvelles générations. En 2024, une formation spécifique a d'ailleurs été dispensée aux encadrants afin de renforcer leurs pratiques d'accompagnement des jeunes professionnels.

[6] Le plan de formation interne du Bon Secours s'inscrit pleinement dans l'Axe V du CPOM : « **Ressources Humaines ; Accompagnement de l'évolution des compétences professionnelles des personnels et appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; Amélioration des conditions d'emploi et de travail** », objectif 5.2.

c) La qualité de vie au travail[7]

La Qualité de Vie au Travail (QVT) est un axe prioritaire de la politique RH. L'établissement entretient un climat professionnel stable, reposant sur des plannings maîtrisés, des modifications limitées et une communication permanente avec les équipes. Pour réduire la pénibilité, des investissements réguliers sont réalisés : verticalisateurs, lève-personnes, chariots neufs, fauteuils et chaises de douche adaptées, postes informatiques mobiles, espaces de stockage optimisés…
Les échanges qualité/risques et les retours du médecin du travail permettent d'ajuster les aménagements des lieux et de garantir un environnement ergonomique. Des actions concrètes favorisent également le bien-être du personnel : journées de ressourcement après cinq ans d'ancienneté, événements festifs, distributions de produits locaux, salles de pause décorées par les équipes, possibilité de déjeuner dans le parc, billetterie à tarifs réduits, équipements conviviaux (table de ping-pong, barnum, sono, mini-bus…).

L'établissement se distingue également par sa capacité à soutenir salariés et stagiaires face à des situations exceptionnelles. Ainsi, en octobre 2024, lors des inondations, un dispositif d'hébergement d'urgence ainsi qu'une solution de garde d'enfants exceptionnelle ont été mis en place. Plus largement, l'établissement peut proposer un hébergement ponctuel aux salariés ou stagiaires en cas de difficulté particulière (panne de véhicule, problème de logement, etc.). Par ailleurs, le Président de l'association, ancien notaire, met bénévolement son expertise au service des salariés en les conseillant lors de questionnements ou de démarches d'ordre personnel.

Ces actions, soutenues par les Sœurs de la Communauté et le Conseil d'Administration, témoignent d'une forte culture de l'attention apportée aux professionnels.
Les espaces de discussion jouent un rôle important dans la QVT. Chaque salarié peut participer à des réunions régulières : réunions de service, réunions d'encadrement élargies, groupe Qualité/Risques mensuel, groupe du « Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels » (DUERP), groupe nutrition, commission menus. Des groupes d'analyse des pratiques ont été mis en place à partir de 2024. Ils sont complétés par une cellule éthique interne ainsi que par la participation au comité éthique d'ADEODAT. Cette dynamique éthique est renforcée par des temps d'échanges réguliers : des rencontres trimestrielles réunissant les IDEC et les Gouvernantes dans le cadre du réseau ADEODAT, ainsi que des réunions mensuelles entre Directeurs.

La Maison reconnaît et valorise l'implication de ses collaborateurs en leur confiant des missions de référence thématiques telles que l'hygiène, la nutrition, la qualité, le matériel, les protections, l'éthique, la médiation animale, le « mangé-main », écologie, cuisine partagée ou encore la gestion des urgences. Un entretien annuel avec la direction permet de faire le bilan de l'année écoulée et de confirmer la poursuite de ces missions.

Par ailleurs, une lettre d'information mensuelle est diffusée afin de partager les actualités de l'établissement et de renforcer la transparence de la vie institutionnelle.

L'établissement offre également la possibilité à ses professionnels d'intervenir ponctuellement au sein d'autres établissements partenaires du Bon Secours, favorisant ainsi le partage d'expertises et l'enrichissement des pratiques professionnelles. Ainsi l'IDEC et la gouvernante transmettent leurs connaissances aux élèves de la formation ADVF. La responsable RH intervient dans d'autres établissements du réseau ADEODAT pour la mise à jour de données.

[7] Toutes les actions des Maisons du Bon Secours en faveur de la QVT s'inscrivent pleinement dans l'Axe V du CPOM : « **Ressources Humaines ; Accompagnement de l'évolution des compétences professionnelles des personnels et appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; Amélioration des conditions d'emploi et de travail** », objectif 5.1.

L'établissement s'appuie sur une culture forte, souvent décrite par les professionnels et anciens professionnels comme « l'esprit de la famille Bon Secours ». Le travail y est pensé comme un engagement porteur de sens, devant être vécu avec plaisir et épanouissement plutôt que comme une contrainte. Chaque personne est reconnue dans sa singularité, au sein d'une communauté professionnelle où chacun se connaît et veille les uns sur les autres. Cette dynamique repose sur des valeurs partagées de respect mutuel, de bienveillance, d'attention portée à l'autre, d'écoute, de confiance, de tolérance, ainsi que sur une volonté constante d'accueillir et d'accompagner, tant les professionnels que les personnes accompagnées.

d) L'évaluation des risques professionnels

La prévention et l'évaluation des risques professionnels constituent un pilier essentiel de la politique de ressources humaines de l'établissement. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels fait l'objet d'une mise à jour semestrielle, en lien étroit avec le groupe de travail dédié. Les professionnels bénéficient de formations ciblées, notamment sur les risques psychosociaux, animées par des intervenants extérieurs, ainsi que d'actions de sensibilisation à la protection des lanceurs d'alerte, illustrées en 2024 par la diffusion d'une infographie spécifique.

Par ailleurs, l'établissement investit régulièrement dans du matériel ergonomique (chariots de soins, chaises de bureau, postes informatiques adaptés), installé après concertation avec l'ergothérapeute du Bon Secours, afin de limiter la pénibilité du travail et de sécuriser les gestes professionnels. Ce dispositif est complété par des actions de prévention ponctuelles, telles que la distribution de packs d'eau en période de canicule, des campagnes de sensibilisation aux risques routiers et aux addictions (alcool, stupéfiants), à l'hygiène buccodentaire (distribution de brosse à dents et dentifrice), ainsi que des actions de promotion de la vaccination contre la grippe.

Une cellule harcèlement, conforme aux obligations réglementaires, a été mise en place. Au-delà de la norme minimale, l'établissement a choisi de désigner deux référents (un homme et une femme, membres du CSE). Lors de la tenue de cette cellule, la direction et la responsable RH s'y associent, garantissant une gestion rigoureuse des situations sensibles.

II. Projet de soins

a) La prise en charge médicamenteuse

La prise en charge médicamenteuse au Bon Secours repose sur une organisation rigoureuse et une collaboration étroite entre les différents acteurs du soin. Les médicaments administrés aux résidents sont préparés en partenariat avec la pharmacie du Faubourg Chartrain de Vendôme (convention signée depuis 2013) qui élabore les piluliers chaque semaine ; pour les résidents en hébergement temporaire, la préparation peut également se faire directement sur place. Conformément aux exigences de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et dans le cadre de la sécurisation du circuit du médicament, chaque traitement repose sur une prescription médicale, éventuellement encadrée par des protocoles. Les médecins traitants assurent la mise en place et le suivi des ordonnances, tandis que le médecin coordonnateur intervient en appui pour les urgences ou en cas d'indisponibilité du médecin traitant. La gestion thérapeutique est adaptée au niveau d'autonomie de chaque résident : certains conservent la maîtrise de leur traitement, d'autres bénéficient d'une prise en charge infirmière complète, avec la possibilité de déléguer certaines tâches aux aides-soignants lorsque cela est pertinent. Les infirmiers restent responsables de la distribution, de la surveillance des effets indésirables, de l'évaluation de la douleur et de la bonne observance. La forte implication du médecin coordonnateur facilite l'ajustement des traitements, notamment en fin de vie où la réactivité est essentielle, assurant ainsi un accompagnement global des résidents et un soutien aux familles. Enfin, le lien permanent entre

infirmiers, médecins et pharmacie, rendu possible par un logiciel de soins accessible à distance, renforce la traçabilité et garantit la sécurité du circuit médicamenteux[8].

b) Les prises en charge non médicamenteuses

La prise en charge non médicamenteuse au Bon Secours correspond à l'ensemble des interventions et accompagnements réalisés sans recours aux traitements médicaux. Elle vise à favoriser le bien-être global, la stimulation et la qualité de vie des résidents, en complément des soins médicaux classiques. Cette approche est rendue possible grâce à la présence de nombreux professionnels paramédicaux salariés (orthophoniste, kinésithérapeutes, ergothérapeute, psychologue), permettant une réactivité quasi immédiate face aux besoins des résidents[9], ainsi qu'aux intervenants extérieurs tels qu'une sophrologue ou une musicothérapeute. Elle s'appuie également sur des formations spécifiques destinées à soutenir les soignants dans les situations délicates, leur offrant des outils concrets comme l'écoute attentive, le toucher relationnel, les massages ou encore l'utilisation du chaud et du froid pour apaiser et réconforter.

Chaque résident bénéficie d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé, élaboré afin de répondre à ses besoins spécifiques et de valoriser ses capacités. Aussi, une équipe dédiée aux résidents atteints de la maladie de Parkinson consacre un temps quotidien à leur accompagnement : écoute, soutien, mise en œuvre d'objectifs individualisés et respect du rythme propre à chacun. Cette approche personnalisée est complétée, lorsque nécessaire, par des techniques issues de la stimulation basale, permettant de proposer des actions sensorielles simples et adaptées pour favoriser le repérage, l'apaisement et la participation du résident. L'équipe utilise également des moyens d'occupation pour détourner l'attention lors de moments d'inconfort ou d'agitation : petits gestes du quotidien comme le pliage de linge ou des responsabilités symboliques valorisantes.

Les activités d'animation jouent également un rôle central dans cette démarche globale. Sous l'impulsion de l'animatrice, de nombreux ateliers sociaux, cognitifs et sensoriels sont proposés : ateliers mémoire, sophrologie, moments musicaux (accordéon, chant), activités de bien-être ou encore projets de vacances à Saint-Malo. Ces temps d'échange contribuent à prévenir la dépression, maintenir la stimulation cognitive et favoriser le lien social, dans un cadre non médicalisant.

La médiation animale, grâce à Rafale (la semaine), Ollie (la nuit), Rouky et Roxy (le week-end), tient une place essentielle. Elle favorise l'apaisement, le sourire, la communication émotionnelle et le maintien de souvenirs affectifs, tout en respectant le confort de ceux moins à l'aise avec les animaux. Parallèlement, un kit bien-être dédié à l'accompagnement en fin de vie, incluant notamment l'usage raisonné des huiles essentielles, permet d'apporter douceur, réconfort et présence dans ces moments particulièrement sensibles.

Enfin, la prise en charge nutritionnelle, assurée par une infirmière référente depuis plusieurs années, constitue un axe fort de la prévention : lutte contre la dénutrition et la sarcopénie, adaptation des textures,

[8] L'attention particulière portée à la prise en charge médicamenteuse au sein des Maisons du Bon Secours s'inscrit pleinement dans l'Axe IV du CPOM : **« Développement de la qualité de la prise en charge des résidents ; démarches favorisant la bientraitance et déploiement de dispositifs de signalements précoces en cas de situation de maltraitance ; accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes et accès aux soins palliatifs des personnes »**, objectif 4.4.

[9] La mise en avant de l'équipe paramédicale du Bon Secours pour adapter la prise en soin, l'accompagnement, le matériel s'inscrit pleinement dans l'Axe IV du CPOM : **« Développement de la qualité de la prise en charge des résidents ; démarches favorisant la bientraitance et déploiement de dispositifs de signalements précoces en cas de situation de maltraitance ; accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes et accès aux soins palliatifs des personnes »**, objectif 4.3.

équilibre alimentaire, vigilance sur les apports favorisant la mobilité et la prévention des chutes, avec l'appui souhaité d'une diététicienne.

Grâce à cette approche globale et interdisciplinaire, alliant techniques professionnelles, propositions sensorielles, activités structurées et attentions individualisées, le Bon Secours offre un accompagnement humain, préventif et personnalisé, où le soin ne se limite pas au médicament mais englobe pleinement les dimensions physiques, psychologiques, sociales et émotionnelles du résident.

- **Accompagnement en santé mentale**

L'accompagnement psychologique proposé au sein de l'EHPAD fait partie intégrante des prises en charge non médicamenteuses dès l'arrivée du résident, moment souvent vécu comme une rupture impliquant la perte d'autonomie, du domicile et des repères habituels. La psychologue soutient la personne dans cette période d'adaptation à la vie collective et dans les différentes étapes du vieillissement, notamment lors de l'annonce d'un diagnostic, de l'évolution d'une pathologie ou de la réflexion autour des directives anticipées et de la fin de vie.

L'accompagnement est individualisé et prend en compte l'histoire de chacun, ses ressources et les évènements de vie tels que la perte d'un conjoint ou les difficultés relationnelles. La psychologue peut proposer des entretiens de soutien, un travail thérapeutique spécifique (comme l'EMDR[10]) ou des interventions collectives favorisant l'expression des émotions, la préservation des capacités et la participation sociale. Il contribue également aux réflexions institutionnelles concernant l'organisation des espaces, la vie en chambre double ou l'accueil des couples, afin d'adapter l'environnement aux besoins psychologiques des résidents.

L'accompagnement concerne aussi les familles, souvent confrontées à des tensions, de la culpabilité ou des difficultés de communication. Elles peuvent solliciter la psychologue ou être orientées par l'équipe. À partir du printemps 2025, des groupes de parole pour les familles et les aidants permettront de partager des expériences et de renforcer le soutien collectif.

Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, la psychologue joue un rôle central dans la compréhension des comportements, dans l'analyse des situations complexes et dans le soutien aux pratiques professionnelles. Elle participe à la réunion d'encadrement mensuelle avec les paramédicaux, aux PAP, et peut proposer des sensibilisations sur les maladies neurodégénératives ou les enjeux psychologiques liés au grand âge. Sa présence garantit une approche bientraitante, respectueuse de la singularité et de la dignité de chaque résident, et contribue à la qualité globale de l'accompagnement.

c) Les prises en charges spécifiques (côté plan de soins)

Pour mettre en œuvre une prise en charge adaptée sur le plan médical, les Maisons du Bon Secours mettent en œuvre plusieurs dispositifs d'accompagnement spécifiques, notamment l'accueil dédié aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson**,** l'accueil temporaire et l'accueil en Petite Unité de Vie médicalisée**.**

- **Accueil spécifique Parkinson (voir projet de service)**

En tant qu'Accueil Parkinson sur le territoire, l'EHPAD Bon Secours développe une prise en charge structurée et coordonnée, fondée sur une approche globale, individualisée et évolutive.

[10] « *Eye Movement Desensitization and Reprocessing* » : psychothérapie utilisée pour traiter les traumatismes psychiques.

Projet de service
2026-2030
Accueil PARKINSON
10 rue du Saint Cœur, 41100 Vendôme

L'accompagnement des résidents atteints de la maladie de Parkinson repose sur une collaboration étroite de l'équipe pluridisciplinaire, intégrant les dimensions médicales, paramédicales et relationnelles.

Deux référentes Parkinson assurent un suivi spécifique et continu, en lien avec les équipes médicales, notamment pour la préparation des consultations neurologiques et l'ajustement des traitements. La formation Parkinson, intégrée au plan de formation annuel, renforce les compétences de l'ensemble du personnel.

L'objectif est de préserver l'autonomie, la qualité de vie et la sécurité des résidents, par une adaptation permanente des soins, le respect des traitements et l'anticipation des évolutions liées à la maladie, dans un climat de confiance et de bienveillance.

- **Accueil temporaire (voir projet de service)**

Projet de service
Accueil TEMPORAIRE
10 rue du Saint Cœur 41 100 Vendôme

Un plan de soins est établi pour chaque résident en accueil temporaire dès le recueil des données et actualisé tout au long du séjour. Il garantit une prise en charge sécurisée, cohérente et individualisée, dans le respect des habitudes de vie et des valeurs du Bon Secours.

Les soins proposés sont identiques à ceux des résidents permanents : aides aux actes de la vie quotidienne, suivi médical et paramédical, évaluation gérontologique, maintien des traitements et participation aux activités sociales. Bien qu'aucun PAP ne soit formalisé en raison de la durée limitée du séjour, le suivi est rigoureux et tracé dans le logiciel de soins Titan Link.

À l'issue du séjour, un questionnaire de satisfaction permet d'évaluer et d'améliorer la qualité de l'accueil temporaire.

- **Accueil en Petite Unité de Vie médicalisée (voir projet de service)**

Projet de service
PUV Médicalisée Bon Secours
Angélique Geai - Charles de Blois
18 rue d'Alsace et de Lorraine à Blois

La Petite Unité de Vie Médicalisée propose un accompagnement personnalisé assuré par une équipe de soins dédiée et disponible. Une infirmière référente coordonne le suivi, appuyée par une présence infirmière quotidienne, week-ends compris, et par les aides-soignantes qui assurent un accompagnement de proximité.

L'organisation des soins favorise une observation attentive de l'état de santé des résidents et une réactivité adaptée à l'évolution de leurs besoins. L'unité bénéficie également de l'intervention de professionnels paramédicaux, du médecin coordonnateur et de l'IDEC des Maisons du Bon Secours. La gestion sécurisée des traitements est assurée en partenariat avec la Pharmacie Médicis.

Les professionnels sont formés à des approches spécifiques (stimulation basale, accompagnement de la fin de vie, formation aux gestes et soins d'urgence - AFGSU), garantissant une prise en charge globale, bienveillante et adaptée aux besoins des résidents.

d) Les partenariats

Les partenariats de soins au Bon Secours constituent un pilier essentiel de la qualité de la prise en charge, permettant de renforcer l'expertise médicale et paramédicale tout en favorisant une approche pluridisciplinaire et collaborative. L'établissement dispose de conventions avec plusieurs structures extérieures : l'équipe mobile gériatrique, l'équipe mobile psychiatrique, les soins palliatifs, l'HAD 41,

les services hospitaliers ainsi que les gériatres et spécialistes de l'hôpital avec lesquels un travail direct est régulièrement mené[11]. Ces collaborations offrent un regard extérieur spécialisé, précieux pour ajuster des accompagnements complexes ou soutenir les équipes dans des situations de blocage. Elles permettent également de proposer des solutions adaptées telles que les séjours de rupture ou les courts séjours gériatriques lorsque l'état de santé du résident le nécessite.

Lorsqu'une intervention est envisagée, la démarche se construit avec le médecin traitant, qui sollicite l'avis des équipes partenaires. Le dossier du résident est transmis en amont afin de faciliter la compréhension de la situation. Les professionnels externes rencontrent d'abord les soignants, puis le résident, dans une logique de complémentarité. Ce fonctionnement favorise le partage de connaissances, l'analyse collégiale et prévient l'épuisement professionnel en apportant aux équipes un appui clinique solide. L'HAD 41 intervient notamment pour les prises en charge lourdes ou de fin de vie, telles que les pansements complexes ou les soins chronophages. De même, les équipes mobiles de soins palliatifs, gériatriques ou psychiatriques, ainsi que le Dispositif Départemental Vieillissement et Maintien de l'Autonomie du Loir-et-Cher (DDMVA), apportent leur expertise pour accompagner les résidents nécessitant un soutien renforcé et orienter les choix thérapeutiques les plus adaptés.

Le Bon Secours entretient aussi des liens privilégiés avec les structures hospitalières locales, notamment les urgences, la clinique (orthopédie, ophtalmologie) et les services spécialisés intervenant dans la prise en charge des maladies chroniques, dont la maladie de Parkinson. L'établissement est également reconnu sur le territoire pour ses compétences en accueil temporaire, ce qui renforce encore la qualité des échanges interprofessionnels.

Sur le plan de la formation et du partage de compétences, le Bon Secours collabore avec de nombreux acteurs : les apprenants de la formation ADVF de Saint-Joseph, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) via l'accueil d'étudiants infirmiers, les autres EHPAD du secteur à travers des échanges inter-établissements (notamment sur la nutrition), le réseau ADEODAT, ainsi que le CESU 41, avec lequel un partenariat est en cours pour organiser des formations AFGSU d'une journée[12]. Enfin, la pharmacie du Faubourg, déjà impliquée dans le circuit du médicament, constitue un partenaire clé garantissant la continuité et la sécurité des traitements[13]. L'ensemble de ces collaborations reflète une dynamique d'ouverture, d'entraide et de professionnalisation continue, au service d'une prise en charge globale, humaine et cohérente des résidents.

e) La transmission et partage de savoir : pluridisciplinarité, références

Au Bon Secours, la transmission et le partage de savoirs occupent une place centrale dans le fonctionnement quotidien et la qualité de la prise en charge. L'établissement s'appuie sur une forte

[11] Cette démarche d'implication avec les acteurs de la filière gériatrique afin d'améliorer la coordination EHPAD-PUV-Hôpitaux s'inscrit pleinement dans l'Axe III du CPOM : **« Participation à des démarches relatives à la structuration des parcours de prise en charge des personnes ; développement de nouvelles prestations ; partenariats avec des établissements et centres de santé, y compris ceux proposant des prestations d'hospitalisation à domicile, des établissements et services sociaux et médico-sociaux, des professionnels de santé et de l'accompagnement social »**, objectif 3.2.

[12] La collaboration avec divers acteurs dans le cadre des formations et développement des compétences s'inscrit pleinement dans l'Axe V du CPOM : **« Ressources Humaines ; Accompagnement de l'évolution des compétences professionnelles des personnels et appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; Amélioration des conditions d'emploi et de travail »**, objectif 5.2.

[13] L'attention particulière portée au circuit du médicament et la collaboration avec la Pharmacie du Faubourg s'inscrivent pleinement dans l'Axe IV du CPOM : **« Développement de la qualité de la prise en charge des résidents ; démarches favorisant la bientraitance et déploiement de dispositifs de signalements précoces en cas de situation de maltraitance ; accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes et accès aux soins palliatifs des personnes »**, objectif 4.4.

pluridisciplinarité, où les compétences se complètent et se croisent pour assurer une prise en soin globale du résident. Chaque professionnel apporte son regard spécifique, médical, paramédical, psychologique ou social et la cohésion de l'équipe repose sur cette richesse d'expertises. Lorsqu'un maillon de cette chaîne vient à manquer, l'impact se ressent immédiatement, soulignant l'importance du travail collectif.

Les transmissions quotidiennes sont un moment clé de ce partage. Elles permettent non seulement le passage d'informations essentielles sur les résidents, mais aussi un échange de pratiques et de savoir-faire entre collègues. Ce temps de communication directe garantit la continuité et la cohérence des soins, tout en favorisant une culture d'équipe basée sur l'écoute, la réflexion commune et l'apprentissage mutuel.

Le système de référents renforce cette dynamique : chaque domaine (nutrition, manger main, cuisine partagée, hygiène, douleur, Parkinson, PAP, éthique, matériel cuisine, salle à manger des familles, temporaire, bientraitance, urgence, écologie/tri des déchets, protections, etc.) dispose d'une personne ressource identifiée. Ces référents permettent d'assurer une ligne de conduite commune, de centraliser les problématiques et de servir de repère pour les équipes. Ils apportent une expertise supplémentaire, au service des collègues, de la structure et des résidents. ***D'ici le premier semestre 2026***, une réflexion est engagée afin de retravailler les plannings pour intégrer des temps dédiés aux missions de référents, ainsi que de réviser et clarifier les fiches de tâches associées. Cette réorganisation vise à structurer davantage le dispositif et à permettre un meilleur accompagnement et une reconnaissance accrue du rôle des référents.

La formation continue constitue un autre axe fort du partage de savoirs au Bon Secours. Le plan de formation est riche et adaptable aux besoins des salariés, avec des sessions internes et externes. Les formations en interne, animées par les professionnels eux-mêmes (par exemple sur le « relevé du sol »), favorisent un rapport différent entre collègues, permettent de mettre en avant les talents internes et d'aborder collectivement des problématiques du terrain. Ces moments offrent une parenthèse d'échange et de cohésion, où chacun peut s'exprimer dans un cadre moins formel, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à l'équipe.

La participation volontaire aux formations favorise la motivation intrinsèque et permet d'identifier les professionnels investis dans les mêmes centres d'intérêt, ce qui renforce la dynamique de groupe. Néanmoins, certaines formations, telles que l'AFGSU, gagneraient à être rendues obligatoires pour garantir un socle commun de compétences et de sécurité dans les pratiques.

Au global, la transmission, la formation et la pluridisciplinarité constituent une véritable force du Bon Secours. Grâce à la diversité des profils, à la proximité des paramédicaux intégrés à l'équipe et à la possibilité pour les personnes ressources de se regrouper rapidement, l'établissement favorise un apprentissage collectif permanent. Chacun apprend des autres, partage ses connaissances et contribue à une culture commune du soin, centrée sur le résident et la qualité de l'accompagnement.

III. Amélioration continue et instances de suivi (côté professionnels)

a) Mise en valeur des talents

Les Maisons du Bon Secours s'attachent à reconnaître et à développer les potentiels individuels afin de favoriser la prise de responsabilités et l'engagement des professionnels. Cette orientation se traduit dans une politique de ressources humaines attentive à la diversité des compétences et faisant de la montée en qualification un levier essentiel de motivation et de fidélisation. Les actions de formation, le recours à l'apprentissage, la tenue des entretiens professionnels et les possibilités d'évolution de poste illustrent concrètement cette dynamique.

L'implication des salariés au sein des groupes de travail, des réunions thématiques et des missions de référents contribue également à la valorisation de leurs expertises. La participation à la lettre d'information, l'engagement dans les projets institutionnels ainsi que la constitution d'équipes stables participent à faire de la Maison un environnement propice à l'expression et au développement des talents.

Cette reconnaissance des compétences s'étend par ailleurs à la mise à disposition de professionnels du Bon Secours auprès du lycée Saint-Joseph, dans le cadre de la formation ADVF (Assistants de Vie aux Familles), contribuant ainsi à la transmission des savoirs et à la professionnalisation des futurs intervenants.

Enfin, certains professionnels du Bon Secours peuvent être ponctuellement missionnés, en fonction de leurs expertises, pour intervenir au sein d'autres Maisons du réseau (responsable des ressources humaines, adjointe de direction, directeur), tout en poursuivant leurs fonctions au sein de leur établissement de rattachement, favorisant ainsi la mutualisation des compétences et la cohérence du réseau.

b) Les instances de la structure

- **CSE, DUERP**

Au sein de l'EHPAD Bon Secours de Vendôme, plusieurs instances participent activement à la qualité de vie au travail et à la sécurité du personnel.

Le Comité Social et Économique (CSE), en place depuis 2019, constitue un lieu essentiel de dialogue entre la direction et les salariés. Composé de huit représentants élus du personnel, de la responsable des ressources humaines et de la direction, il a pour mission de défendre les intérêts collectifs et individuels, de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de promouvoir le bien-être au sein de l'établissement. Le CSE est consulté sur les projets importants tels que le plan de formation, l'organisation du travail, les aménagements des locaux ou encore les évolutions structurelles de la Maison. Au-delà de ses missions légales, il joue un rôle actif dans la vie sociale et culturelle de l'établissement, en organisant ou en soutenant des événements pour le personnel (fête de l'été, Noël du personnel), tout en favorisant la transparence et le partage d'informations pour instaurer un climat de confiance et de dialogue permanent.

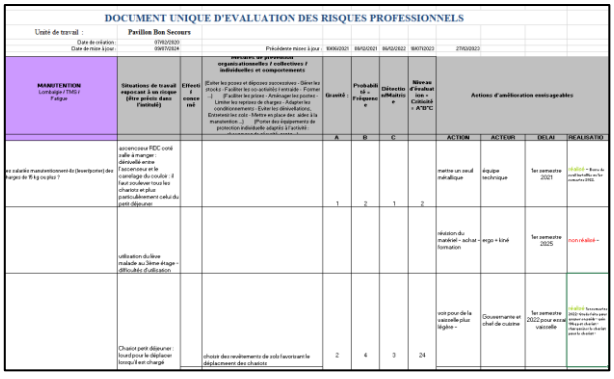
DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Unité de travail : Pavillon Bon Secours

MANUTENTION	Situations de travail exposant à un risque (être précis dans l'intitulé)	Effectif concerné	Mesures de prévention organisationnelles / collectives / individuelles et comportements	Gravité :	Probabilité = Fréquence	Détection effectivité	Niveau d'évaluation = Criticité = A*B*C	Actions d'amélioration envisageables			
				A	B	C		ACTION	ACTEUR	DELAI	REALISATION
	aucun convoi PDC conçu selle à manger : désuvelé entre l'accompagnant et le soignant du couloir : il faut soulever tous les chariots et plus particulièrement celui du petit déjeuner			1	2	1	2	mettre un seuil métallique	équipe technique	1er semestre 2021	réalisé – Mise à conformité effectuée lors des travaux 2021
	utilisation du lève malade au 3ème étage - difficultés d'utilisation							révision du matériel – achat – ergo + kiné formation		1er semestre 2025	non réalisé –
	Chariot petit déjeuner : Incertitude le déplacer lorsqu'il est chargé		choisir des revêtements de sols favorisant le déplacement des chariots	2	4	3	24	voir pour de la vaisselle plus légère –	Gouvernante et chef de cuisine	1er semestre 2022 pour essai vaisselle	réalisé Nouveaux chariots livrés début janvier mais modèle non adapté – Mise en place d'un chariot dans le couloir

Parallèlement, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) constitue un outil central de prévention et de gestion des risques au sein de l'établissement. Il recense l'ensemble des risques auxquels le personnel peut être exposé, qu'ils soient physiques, psychosociaux, organisationnels ou liés aux conditions de travail. Le DUERP est actualisé lors de réunions spécifiques deux fois par an avec le groupe de travail dédié, composé de huit professionnels, afin d'assurer sa pertinence et la mise en œuvre effective des mesures de prévention. Il sert de base à l'organisation de formations ciblées, à l'adaptation des postes et à la mise en place d'actions visant à améliorer la sécurité et le bien-être des

professionnels, contribuant ainsi à un environnement de travail sûr et adapté tout en soutenant la qualité de l'accompagnement des résidents[14].

- **Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration (CA) de l'EHPAD Bon Secours assure la gouvernance de l'établissement et définit les grandes orientations stratégiques, organisationnelles et financières. Il veille à la pérennité de la structure, au respect du projet associatif et des valeurs héritées de l'œuvre des Sœurs, ainsi qu'à la conformité de l'établissement avec les cadres réglementaires en vigueur. Le CA se prononce notamment sur le budget, les investissements, les projets structurants et les orientations d'amélioration continue, contribuant ainsi à garantir la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents et le bon fonctionnement de l'établissement.

- **Cellule éthique interne et Comité éthique ADEODAT[15]**

L'accompagnement des résidents en EHPAD confronte régulièrement les professionnels à des situations où les repères juridiques, déontologiques ou moraux ne suffisent pas à répondre aux dilemmes rencontrés. La tension entre liberté et sécurité, le conflit entre partage d'informations et confidentialité, ou encore l'équilibre entre volonté de la personne et impératif d'intervention en sont des exemples fréquents. Face à ces situations, une réflexion collective permet d'élaborer des réponses adaptées, en accord avec l'idée de Paul Ricœur selon laquelle l'éthique consiste à inventer des comportements justes et appropriés à la singularité des cas.

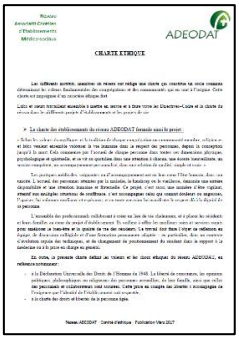
ADEODAT

CHARTE ETHIQUE

Membre du réseau ADEODAT, Les Maisons du Bon Secours s'engagent à mettre en œuvre les valeurs portées par la Charte de l'association : accueil inconditionnel, attention aux plus fragiles, souci du « prendre soin », respect de la dignité jusqu'à la fin de vie, coopération des équipes et ouverture aux familles. Ces valeurs sont soutenues par les recommandations du Comité d'éthique ADEODAT, qui invitent les administrateurs, la direction et les professionnels à garantir au quotidien un accompagnement fondé sur le respect, la formation et le développement des compétences.

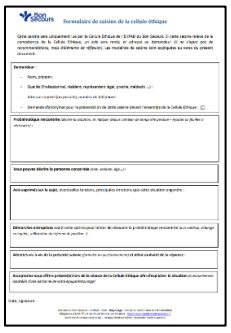
Formulaire de saisine de la cellule éthique

C'est dans ce cadre que la Cellule éthique du Bon Secours a été créée en novembre 2023. Composée d'une référente éthique, kinésithérapeute du Bon Secours, de professionnels soignants et non soignants ainsi que de membres de la Communauté et du Conseil d'administration, elle fonctionne selon un règlement intérieur et se réunit chaque premier lundi du mois. Elle peut aussi être mobilisée rapidement en cas de situation urgente. Son rôle est de favoriser une réflexion partagée dans un climat d'écoute, de respect et de confidentialité, en formulant des recommandations destinées aux responsables de l'établissement.

[14] Les actions du DUERP, visant à développer des environnements favorables à la santé pour les résidents et les professionnels, s'inscrivent pleinement dans l'Axe VI du CPOM : « **Projets spécifiques ou innovants dont projets immobiliers ; opération de travaux et développement de la performance en matière de gestion de l'immobilier** », objectif 6.1.

[15] L'existence d'une cellule éthique mensuelle interne au Bon Secours et de la participation au Comité éthique trimestriel ADEODAT s'inscrivent pleinement dans l'Axe V du CPOM : « **Ressources Humaines ; Accompagnement de l'évolution des compétences professionnelles des personnels et appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; Amélioration des conditions d'emploi et de travail** », objectif 5.3.

Les premières réunions ont permis de définir son fonctionnement, d'adopter un outil de saisine et de renforcer les liens avec le comité éthique ADEODAT, dont les rencontres trimestrielles à Angers enrichissent les analyses du groupe. Un questionnaire a également été proposé au personnel afin de recueillir ses représentations de l'éthique et ses attentes vis-à-vis de cette nouvelle instance.

Toute personne, résident, proche, stagiaire ou salarié, peut saisir la Cellule à l'aide d'un formulaire confidentiel décrivant la situation ou le questionnement rencontré. La saisine est étudiée lors de la réunion suivante, où les membres délibèrent collectivement pour éclairer la problématique et proposer la réponse la plus juste et la plus adaptée. Ainsi, la Cellule éthique se positionne comme un espace de réflexion et de soutien, au service d'un accompagnement respectueux des valeurs humaines et de la singularité de chaque personne accueillie.

- **Groupe d'amélioration de la qualité et gestion des risques**[16]

Un mois sur deux, le comité qualité et risques se réunit afin d'aborder alternativement les questions relevant de la qualité et celles liées à la gestion des risques.

Lorsque la réunion est consacrée à la qualité, les échanges portent notamment sur l'éthique et la bientraitance, les projets de vie des résidents, les orientations relatives aux travaux et à la maintenance, l'organisation du soin, l'hôtellerie, les problématiques RH, les responsabilités des différents acteurs, le fonctionnement du béguinage ainsi que les actions menées en faveur de la protection de la planète. Ces rencontres permettent d'assurer une cohérence globale des pratiques, de suivre l'avancement des projets et de garantir une amélioration continue du service rendu aux résidents.

Lors des réunions dédiées aux risques, un sujet de réflexion est d'abord proposé afin d'ouvrir l'analyse. Les membres du comité étudient ensuite les risques susceptibles de concerner les résidents, les visiteurs et les personnels, et examinent les constats issus des visites internes ou externes réalisées par les différents organismes de contrôle. La sécurité incendie, le Plan Bleu, le Plan de Continuité d'Activité et la gestion des crises font l'objet d'une veille et d'une actualisation régulières. Les formations spécifiques à la prévention des risques sont organisées et suivies avec attention. Un point est réalisé sur l'entretien des équipements de soins et d'hôtellerie, ainsi que sur les traitements sanitaires et les mesures d'hygiène. Les actions en faveur de la protection de l'environnement et la planification des travaux sont également abordées au cours de ces réunions.

À l'issue de chaque comité, le tableau compte rendu est transmis à l'ensemble des membres. Il est également archivé dans un classeur accessible à tous les professionnels, garantissant transparence, continuité des actions et partage de l'information.

Au sein du groupe, une référence est attribuée à chaque membre :

Lingère	Référente hygiène et prévention du risque infectieux
Maîtresse de maison	Présentation des référents et hôtellerie
Agent de service	Transmission aux salariés, communication et hôtellerie
Chef de cuisine	Cuisine et nutrition
Ergothérapeute	PAP et adaptation du matériel
Responsable technique	Maintenance et sécurité
IDEC	Responsable des soins et accueil temporaire
Gouvernante	Responsable hébergement, vie sociale et écologie

[16] L'existence d'un groupe d'amélioration de la qualité et gestion des risques s'inscrit dans l'Axe VI du CPOM : **« Projets spécifiques ou innovants dont projets immobiliers ; opération de travaux et développement de la performance en matière de gestion de l'immobilier »**, objectif 6.4.

RRH	QVT et politique RH
Direction	Politique générale de la maison

- **Réunion d'encadrement**

Chaque mardi à 11h, l'équipe d'encadrement, composée de la direction, l'adjointe de direction, de la gouvernante, de la Supérieur de Communauté, du médecin coordonnateur, de l'IDEC et des infirmier(ère)s référent(e)s de pavillons, se réunit afin d'échanger sur les situations des résidents, les problématiques rencontrées au quotidien et les besoins organisationnels. Ce temps d'échanges en pluridisciplinaire favorise la circulation de l'information, l'analyse des situations complexes et la prise de décisions concertée.

Le premier mardi de chaque mois, les professionnels paramédicaux participent également à cette réunion, ce qui permet un partage plus large autour des questions liées à leurs prises en soins spécifiques, aux difficultés spécifiques rencontrées ou aux besoins d'adaptation des accompagnements. Cette organisation contribue à renforcer la cohérence institutionnelle et la qualité de la prise en charge.

c) Évaluation de la satisfaction des salariés

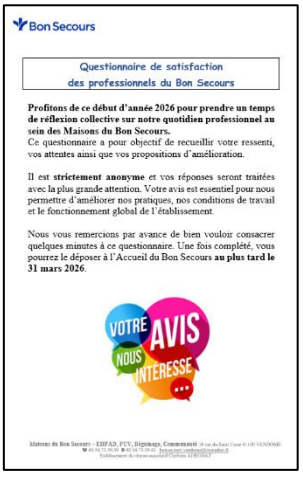
Bon Secours

Questionnaire de satisfaction
des professionnels du Bon Secours

Profitons de ce début d'année 2026 pour prendre un temps de réflexion collective sur notre quotidien professionnel au sein des Maisons du Bon Secours.
Ce questionnaire a pour objectif de recueillir votre ressenti, vos attentes ainsi que vos propositions d'amélioration.

Il est **strictement anonyme** et vos réponses seront traitées avec la plus grande attention. Votre avis est essentiel pour nous permettre d'améliorer nos pratiques, nos conditions de travail et le fonctionnement global de l'établissement.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir consacrer quelques minutes à ce questionnaire. Une fois complété, vous pourrez le déposer à l'Accueil du Bon Secours **au plus tard le 31 mars 2026**.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

L'enquête de satisfaction des professionnels réalisée en mars 2026 avec le CSE des Maisons du Bon Secours révèle un fort engagement et un véritable attachement des équipes à leur travail. Les résultats montrent que la majorité des salariés apprécient la variété des missions, la souplesse d'organisation et les responsabilités qui leur sont confiées. Les relations entre collègues sont également très positives, ce qui traduit un climat de travail favorisant la motivation et le bien-être professionnel.

Les salariés soulignent des aspects à consolider pour renforcer leur satisfaction et leur épanouissement, en particulier sur l'organisation du travail et certaines modalités de planification, qui pourraient être optimisées pour faciliter le quotidien et mieux répondre aux besoins de chacun. Le management apparaît comme un domaine clé où des ajustements peuvent avoir un impact très positif : les salariés souhaitent que leurs propositions soient davantage prises en compte et que la reconnaissance de leur travail soit renforcée. Ces axes représentent de véritables opportunités pour développer un accompagnement managérial encore plus motivant et participatif, en cohérence avec les valeurs et les ambitions de l'établissement.

En résumé, l'enquête met en lumière un collectif engagé, des missions appréciées et des relations professionnelles solides, tout en identifiant des pistes d'amélioration concrètes. En agissant sur l'organisation, le management et le développement des parcours professionnels, l'établissement pourra continuer à offrir un environnement de travail stimulant et épanouissant pour l'ensemble de ses salariés.

Le cadre de vie et l'organisation

I. Présentation de la structure

a) Historique

En 1848, un couple vendômois, Monsieur et Madame Maréchal, choisit d'ouvrir sa porte à tous ceux qui ont besoin d'aide. Très vite, l'ampleur des besoins dépasse leurs seules capacités et les sœurs du Saint Cœur viennent les rejoindre pour poursuivre et structurer cette mission. Elles assureront la

direction et l'animation de l'établissement jusqu'en 1977, développant au fil des années des réponses adaptées aux besoins de la population : accueil d'enfants, accompagnement de personnes handicapées et de personnes âgées, création d'une clinique, puis ouverture d'une école ménagère.

Face au manque de vocations, les sœurs du Saint Cœur recherchent une Communauté capable de poursuivre leur œuvre avec le même esprit de compassion. La Congrégation du Bon Secours de Paris répond favorablement à cet appel. Les sœurs du Bon Secours, puis des laïcs engagés à leurs côtés, étendent l'œuvre initiale et assurent la continuité des missions. Plusieurs évolutions structurantes sont alors engagées :

La mission d'enseignement est confiée au collège et lycée Saint-Joseph de Vendôme (enseignement catholique, diocèse de Blois). Le bâtiment utilisé aujourd'hui pour les 100 lycéens reste propriété de la Congrégation.

En 1984, la clinique est cédée aux médecins qui y exerçaient, tout en conservant le nom de Saint Cœur. La convalescence sera quant à elle cédée en 2006. L'ensemble appartient aujourd'hui à un groupe privé commercial.

L'accueil des personnes âgées évolue également. La maison de retraite est modernisée, devient médicalisée et accueille aujourd'hui 122 résidents, qu'ils soient laïcs ou religieux, sous le nom d'EHPAD Bon Secours. En 2005, le diocèse de Blois confie aussi à la Congrégation la gestion de la maison Charles de Blois, qui héberge 20 membres du clergé en retraite au sein d'une unité médicalisée.

L'accompagnement de personnes en difficultés sociales et professionnelles est relancé en 2003. Jusqu'à 15 personnes sont ainsi soutenues par une quarantaine de tuteurs professionnels. Grâce à une formation et à un encadrement adapté, elles retrouvent une activité professionnelle, au sein du Bon Secours ou à l'extérieur, en s'appuyant sur les compétences nouvellement acquises.

La Communauté du Bon Secours demeure présente sur place. Les sœurs âgées sont accompagnées au sein même de l'EHPAD, tandis que la Communauté active bénéficie, depuis 2014, de la maison Sainte-Anne, pouvant accueillir jusqu'à cinq personnes. Jusqu'en 2005, une sœur aide-soignante faisait partie de l'équipe soignante. Aujourd'hui encore, les équipes professionnelles sont animées par la volonté de servir les personnes âgées dans l'esprit chrétien transmis par les Congrégations fondatrices. Depuis 2025, une sœur soignante fait partie de l'équipe de travail à la PUV Bon Secours de Blois.

b) Organisme gestionnaire

En 2009, l'Association de gestion des Maisons du Bon Secours de Vendôme, fondée à l'initiative de la Congrégation des sœurs du Bon Secours, a réuni des laïcs bénévoles du territoire et des sœurs afin de définir collectivement les orientations de l'institution et d'accompagner le Directeur dans la gestion des Maisons. Chaque membre met son expertise au service de l'amélioration continue de la qualité. Le Conseil d'Administration, composé de compétences variées, se réunit ainsi tous les trimestres. Animés par le désir de s'engager pleinement dans la Maison, les administrateurs s'impliquent auprès des résidents comme des salariés, ce qui favorise une réelle proximité avec le terrain. Chaque administrateur bénévole a une responsabilité propre dans la Maison (qualité, éthique, CVS, associés, paroisse, QVT). Cette dynamique d'engagement a notamment conduit, en 2023, à la création d'une cellule éthique interne, destinée à soutenir la réflexion commune sur l'accompagnement et le bien-être des personnes accueillies au sein des Maisons du Bon Secours.

En 2018, les Maisons du Bon Secours ont rejoint la fédération ADEODAT, réseau d'établissements chrétiens qui offre un cadre de coopération, de partage d'expériences et de soutien stratégique entre structures animées par des valeurs communes. Cette intégration permet à l'établissement de bénéficier d'un accompagnement renforcé, de mutualiser certaines pratiques et de s'inscrire plus largement dans un réseau engagé dans l'innovation sociale et l'accompagnement des personnes vulnérables.

De plus, la fédération offre un appui fort avec des thèmes structurants : comité éthique, démarche qualité, formation continue des directions et encadrements.

Entre 2020 et 2023, l'institution a également porté un projet novateur : la création du Béguinage, un habitat partagé, pensé pour favoriser l'autonomie tout en offrant un cadre de vie solidaire. Ce lieu de vie, conçu pour encourager l'entraide, la convivialité et la participation active des habitants, s'inscrit pleinement dans l'histoire et l'esprit du Bon Secours. Implanté au cœur de Vendôme, il offre un environnement de proximité, à la fois apaisant et connecté à la vie locale, renforçant ainsi l'intégration sociale, l'ouverture sur le quartier et la qualité de vie des résidents.

c) Vie religieuse et communautaire

La vie religieuse occupe une place centrale au sein des Maisons du Bon Secours, tant sur le plan architectural, avec la Chapelle située au cœur de l'EHPAD, que sur le plan humain, grâce à la présence de la Communauté des Sœurs du Bon Secours de Paris au sein des pavillons Sainte-Anne (sœurs autonomes) et Sacré-Cœur – aile Communauté (sœurs résidentes).

La Communauté est représentée localement par Sœur Odile, supérieure de la Communauté à Vendôme. Sœur Jacqueline, supérieure de Pays, réside quant à elle à la Maison-Mère de Paris.

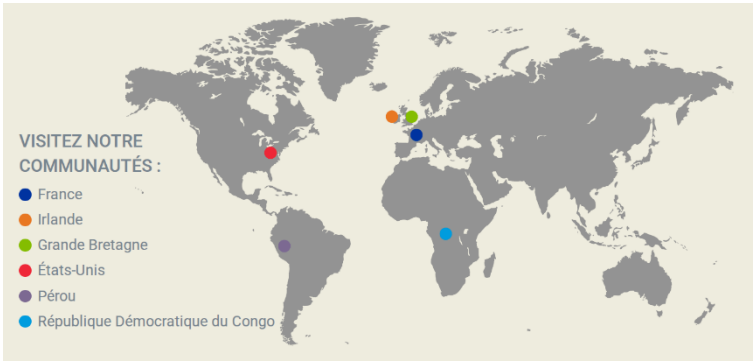

Depuis plus de 200 ans, les Sœurs du Bon Secours portent à travers le monde leur mission de « compassion, guérison et libération ».

Présentes au quotidien dans la vie de l'établissement, les Sœurs participent activement aux animations, aux échanges intergénérationnels avec Saint-Joseph et le Béguinage, ainsi qu'aux visites auprès des résidents.

La supérieure locale est également impliquée dans les différentes instances de l'EHPAD : réunion d'encadrement, Conseil de la Vie Sociale, groupe qualité et gestion des risques, Conseil d'Administration, cellule et comité éthique.

Sur le plan pastoral, une messe est célébrée à la Chapelle chaque lundi, mardi et jeudi à 17 heures. Ces célébrations sont ouvertes aux résidents, à leurs familles ainsi qu'aux habitants de Vendôme.

Une animatrice pastorale est également présente au sein de l'établissement. Elle accompagne les Sœurs dans la préparation des célébrations liturgiques, assure le lien avec la pastorale et célèbre les bénédictions d'obsèques pour les familles qui souhaitent rendre hommage à leur proche dans la Chapelle du Bon Secours.

Le charisme des Sœurs est aussi partagé par les Associés du Bon Secours. Les Associés sont des hommes et des femmes de tous âges et horizons qui choisissent de partager ce charisme à travers la prière, le service et la sensibilisation auprès des personnes dans le besoin. Présents en France, en Irlande, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, au Pérou et au Congo, ils se réunissent régulièrement avec les Sœurs pour vivre des temps de prière, de partage de la foi, de soutien mutuel et d'engagement au service des autres. Leur parcours débute par une période de discernement et de formation, suivie d'un engagement progressif pouvant conduire, après plusieurs années, à un engagement à vie. Ainsi, les associés approfondissent leur foi tout en incarnant la mission de « bonne aide » portée par la Congrégation.

d) Caractéristiques du public accompagné

L'EHPAD Bon Secours de Vendôme accueille majoritairement des personnes âgées de 60 ans et plus, présentant des profils variés, allant de résidents autonomes (GIR 5 et 6) à des personnes dépendantes (GIR 1 à 4), souvent atteintes de pathologies chroniques ou de troubles cognitifs nécessitant un accompagnement personnalisé et sécurisé. L'établissement accueille également quelques résidents de moins de 60 ans, ayant obtenu une dérogation du conseil départemental et l'accord préalable de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), afin de répondre à des situations spécifiques. L'accompagnement proposé vise à être global, respectueux du rythme, des choix et des besoins de chacun, en lien étroit avec les familles et les partenaires du territoire.

Les valeurs de l'EHPAD, héritées de l'œuvre des Sœurs, guident l'ensemble des professionnels dans leur mission : respecter la dignité de chaque personne, promouvoir son autonomie tout en accompagnant la perte d'autonomie, soulager sa souffrance, prendre en compte ses valeurs humaines et spirituelles, et accompagner la fin de vie en soutenant également la famille. Cet accompagnement se concrétise à travers le projet individualisé, qui intègre la vie quotidienne et sociale du résident, ses besoins et attentes après quelques mois d'accueil, les retours des enquêtes de satisfaction, et l'élaboration de projets personnalisés visant à garantir un suivi adapté, respectueux et humain pour chaque personne accueillie.

FOCUS 2025 (données sur une année complète)

	2025	2024	2023	2022
Journées de présence	**43034**	43045	41889	41676
Jours d'hospitalisation	**758**	794	831	1077
Jours de congés	**134**	159	130	279
Jours d'activité totale	***43926***	*43998*	*42850*	*43032*
Taux d'activité	**98,6 %**	98,5%	96,2%	96,6%

Mouvements de résidents	**2025**	2024	2023	2022
Nombre d'entrées	**123**	94	108	92
Permanent	***56***	*39*	*49*	*52*
Temporaire	***67***	*55*	*59*	*40*
Nombre de sorties	**110**	99	101	97
Changement séjour	***10***	*0*	*6*	*6*
Transfert	***6***	*5*	*4*	*4*
Décès	***46***	*44*	*39*	*54*
Retour au domicile (P+T)	***48***	*50*	*52*	*33*

	2025	2024	2023	2022
Age moyen au 31/12/2025	**89,3**	89,2	89,6	89,4
Age moyen Hommes	**88**	86,2	87,1	86,9
Age moyen Femmes	**89,10**	90,2	90,5	90,2

	2025	2024	2023	2022
Dépendance (en points)	**660,67**	629,36	634,13	599,19

e) Description des locaux

L'EHPAD Bon Secours se distingue par sa conception à taille humaine, offrant un cadre de vie où chaque résident peut se sentir véritablement « chez soi ». L'établissement accueille 122 personnes âgées, réparties dans trois pavillons distincts : Bon Secours (pouvant héberger environ quarante résidents), Sacré-Cœur (pouvant héberger environ cinquante résidents) et Notre-Dame-de-Lourdes (pouvant

héberger environ trente résidents). Chaque personne dispose d'un espace privé, favorisant intimité et autonomie, tout en bénéficiant des services et des espaces communs nécessaires à la vie collective. Un quatrième pavillon, Sainte-Anne, est réservé à la Communauté religieuse, assurant ainsi la coexistence harmonieuse de l'accueil des résidents et de la vie de la Congrégation.

L'EHPAD est avant tout un lieu de vie pensé pour les personnes âgées dépendantes, reconnu et autorisé par l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire ainsi que par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher. La gestion de l'établissement s'inscrit dans un cadre financier rigoureux, garantissant un équilibre annuel tout en maintenant la qualité des services et des soins proposés.

La commission de sécurité s'est réunie en décembre 2025 afin d'évaluer l'ensemble des installations et des dispositifs de prévention au sein du Bon Secours. À l'issue de cette inspection, la commission a rendu un avis pleinement favorable pour toutes les entités. Cette décision atteste non seulement de la conformité des locaux aux normes en vigueur, mais également de l'efficacité des mesures de sécurité mises en œuvre, reflétant l'engagement constant du Bon Secours en matière de sûreté et de protection des personnes. La visite de conformité du 12 mars 2026 va aussi en ce sens.

f) Mutualisation avec la Petite Unité de Vie Bon Secours Blois

La mutualisation entre l'EHPAD et la Petite Unité de Vie Bon Secours Blois constitue un pilier essentiel de l'organisation, garantissant une continuité d'accompagnement, une cohérence des pratiques et un soutien constant aux équipes. Cette coopération structurée permet à la PUV de bénéficier d'un encadrement renforcé et de ressources élargies.

L'ensemble des cadres de l'EHPAD de Vendôme assure une astreinte disponible à tout moment, offrant un appui réactif et fiable pour répondre aux questionnements et aux besoins opérationnels de la PUV. Cette présence encadrante s'étend également à la semaine, avec les passages réguliers des professionnels paramédicaux (ergothérapeute, psychologue) ainsi que des personnels d'encadrement tels que la gouvernante, la responsable des ressources humaines, l'IDEC, l'adjointe de direction ou encore le directeur. Tous restent facilement joignables via les téléphones internes, assurant une communication fluide et un soutien continu à l'équipe sur place. Par ailleurs, les membres de l'encadrement disposent d'un accès à distance au logiciel de soins des deux établissements, facilitant le suivi partagé des situations et renforçant la coordination.

La mutualisation se traduit également par une dynamique commune en matière de qualité et de prévention des risques. La PUV dispose, à l'image de l'EHPAD, de réunions qualité-risques régulières, de la mise à jour annuelle du DUERP, ainsi que d'un groupe de parole offrant un espace d'expression et de prévention, comparable à celui du CSE. Ces outils partagés garantissent une harmonisation des pratiques et une cohérence institutionnelle dans la gestion des risques.

L'infirmière référente de la PUV occupe une place centrale dans cette organisation mutualisée. Elle participe chaque semaine à la réunion d'encadrement de l'EHPAD, permettant des échanges de pratiques, des analyses partagées de situations et un croisement des regards favorisant la qualité de l'accompagnement. Elle contribue également à la cellule éthique mensuelle, espace de réflexion et de soutien dans lequel la PUV peut aussi déposer des saisines. Cette participation nourrit une culture commune et soutient la prise de décision dans le respect des valeurs institutionnelles.

Enfin, la mutualisation comprend un accès partagé aux actions de formation, offrant à l'équipe de la PUV les mêmes opportunités de montée en compétences que les professionnels de l'EHPAD. Cette politique de formation commune garantit un niveau homogène de compétences et renforce la capacité des équipes à répondre aux besoins spécifiques des résidents.

Ainsi, la mutualisation entre l'EHPAD et la PUV s'inscrit pleinement dans une logique de cohérence, de soutien et de complémentarité, au service d'une prise en charge sécurisée, coordonnée et de qualité.

D'ici 2026, le projet est d'accentuer le positionnement de la PUV Bon Secours Blois en pavillon comme cela existe déjà à Vendôme. Ainsi, la PUV deviendrait une annexe de l'EHPAD.

g) Notre attention à la planète[17]

Les Maisons du Bon Secours mènent une démarche globale d'optimisation de leurs consommations et de réduction de leur impact environnemental, pilotée par la gouvernante de l'établissement, également membre du comité Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC). Cette dynamique s'inscrit pleinement dans une politique Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) structurée, et plus particulièrement dans son volet environnemental, traduite par une politique progressive et de nombreuses actions concrètes.

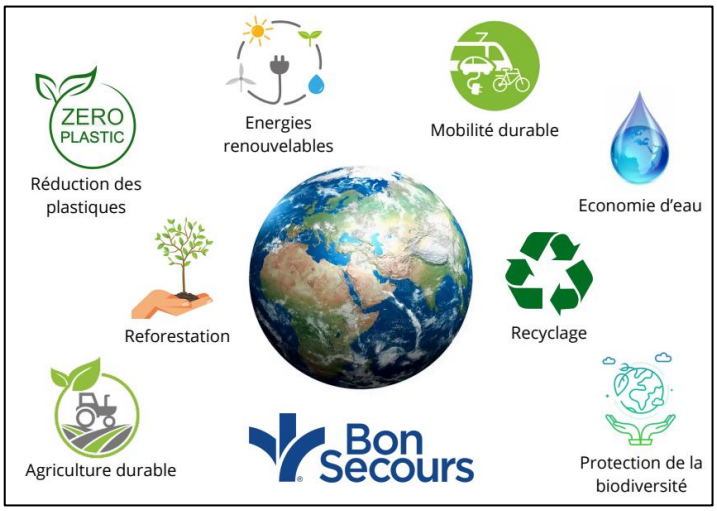

En matière d'énergie, l'établissement a installé des LED, minuteries, détecteurs et deux bornes électriques (une sur le parking du Béguinage et une sur le parking du personnel). L'eau sanitaire fait l'objet d'économies grâce aux mousseurs, chasses d'eau double débit ou récupérateurs d'eau. L'audit énergétique, le suivi des consommations et l'isolation des combles renforcent la maîtrise du chauffage. L'alimentation adopte une approche responsable : circuits courts, menus saisonniers et potager interne.

La gestion de l'eau et des déchets progresse avec les récupérations d'eau de pluie, la multiplication des points de collecte, la réduction des emballages, le compost, les dons et une zone de gratuité. Le recyclage du linge est encouragé, tandis que la seconde main est valorisée via le vide-dressing Bon Secours. Des ateliers partagés développent l'autonomie et le « fait maison ».

L'établissement s'ouvre davantage sur son territoire en proposant des ateliers publics, en construisant des partenariats éducatifs, en organisant des repas de quartier et en accueillant des associations. Il valorise également ses ressources internes grâce à la serre, la production de semis, une commission jardin et une communication régulière auprès des usagers et des salariés.

La démarche environnementale intègre également les mobilités durables grâce à l'inscription de l'établissement à Karos, permettant aux professionnels de bénéficier d'un dispositif de covoiturage quotidien simple, économique et écologique. Ce service contribue à réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements domicile-travail tout en renforçant les solidarités internes.

Enfin, la formation et la transmission occupent une place essentielle dans le projet institutionnel, avec des actions qui s'inscrivent dans l'histoire et la mission du Bon Secours. La relance de l'aumônerie, ainsi que l'organisation de temps d'échange et de réflexion, participent à construire la vision future de l'établissement et à inscrire durablement ces engagements dans la culture commune.

[17] Nos actions orientées vers la protection de la planète s'inscrivent pleinement dans l'Axe VI du CPOM : **« Projets spécifiques ou innovants dont projets immobiliers ; opération de travaux et développement de la performance en matière de gestion de l'immobilier »**, objectif 6.1.

II. Projet d'hébergement

a) Description de l'hébergement

L'équipe d'hôtellerie est structurée en trois pavillons afin de garantir une organisation de proximité et une meilleure continuité dans l'accompagnement des résidents. Dans chaque pavillon, une maîtresse de maison coordonne et anime une équipe d'agents de service d'hôtellerie (ASH). Cette organisation favorise la stabilité des équipes, une connaissance fine des habitudes de vie des résidents et une meilleure réactivité au quotidien.

Les équipes d'hôtellerie assurent à la fois l'entretien des locaux et le service de restauration, contribuant ainsi à la qualité du cadre de vie et au confort des résidents. Au-delà de ces missions, elles prennent part à la vie sociale de l'établissement en participant aux animations, sous la coordination de l'animatrice de la Maison.

b) Restauration

La préparation des repas est entièrement assurée en interne. L'équipe de cuisine conçoit les menus et réalise les plats en tenant compte des préférences et des besoins spécifiques des résidents (textures, allergies, contrindications).

Les familles peuvent profiter de diverses prestations : du simple repas partagé avec leur proche jusqu'à l'organisation d'une réception familiale, avec la possibilité d'utiliser la salle à manger des familles.

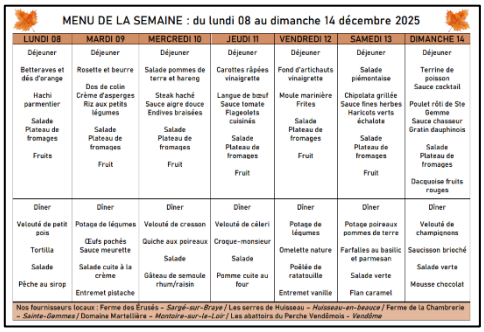

MENU DE LA SEMAINE : du lundi 08 au dimanche 14 décembre 2025

LUNDI 08	MARDI 09	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14
Déjeuner Betteraves et dés d'orange Hachi parmentier Salade Plateau de fromages Fruits	Déjeuner Rosette et beurre Dos de colin Crème d'asperges Riz aux petits légumes Salade Plateau de fromages Fruit	Déjeuner Salade pommes de terre et hareng Steak haché Sauce aigre douce Endives braisées Salade Plateau de fromages Fruit	Déjeuner Carottes râpées vinaigrette Langue de bœuf Sauce tomate Flageolets cuisinés Salade Plateau de fromages Fruit	Déjeuner Fond d'artichauts vinaigrette Moule marinière Frites Salade Plateau de fromages Fruit	Déjeuner Salade piémontaise Chipolata grillée Sauce fines herbes Haricots verts échalote Salade Plateau de fromages Fruit	Déjeuner Terrine de poisson Sauce cocktail Poulet rôti de Ste Gemme Sauce chasseur Gratin dauphinois Salade Plateau de fromages Dacquoise fruits rouges
Dîner Velouté de petit pois Tortilla Salade Pêche au sirop	Dîner Potage de légumes Œufs pochés Sauce meurette Salade cuite à la crème Entremet pistache	Dîner Velouté de cresson Quiche aux poireaux Salade Gâteau de semoule rhum/raisin	Dîner Velouté de céleri Croque-monsieur Salade Pomme cuite au four	Dîner Potage de légumes Omelette nature Poêlée de ratatouille Entremet vanille	Dîner Potage poireaux pommes de terre Farfalles au basilic et parmesan Salade verte Flan caramel	Dîner Velouté de champignons Saucisson brioché Salade verte Mousse chocolat

Nos fournisseurs locaux : Ferme des Érusés – *Sargé-sur-Braye* / Les serres de Huisseau – *Huisseau-en-beauce* / Ferme de la Chambrerie – *Sainte-Gemmes* / Domaine Martellière – *Montoire-sur-le-Loir* / Les abattoirs du Perche Vendômois – *Vendôme*

Les résidents échangent régulièrement avec les équipes lors d'une commission des menus organisée chaque mois.

Maisons du Bon Secours
10 rue du Saint Cœur
41 100 Vendôme

PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

Une infirmière référente nutrition assure le contrôle du poids, l'adaptation des repas et la mise en place d'un accompagnement personnalisé ; elle joue également un rôle essentiel dans la prévention de la dénutrition ainsi que dans le repérage et le suivi des soins bucco-dentaires, en lien avec les équipes et les professionnels concernés[18].

Dans une démarche continue de sécurité alimentaire, le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) a été mis à jour en 2025 à la suite de la formation HACCP suivie par les équipes de cuisine en avril 2025.

La cuisine a par ailleurs fait l'objet d'un contrôle départemental en 2025 et, en 2026, l'établissement est conventionné avec le laboratoire départemental.

La valorisation du terroir, le travail avec les producteurs locaux et le plaisir de cuisiner constituent le moteur de l'équipe de cuisine.

[18] L'infirmière référente de la nutrition assure un suivi de la dénutrition qui s'inscrit pleinement dans l'Axe IV du CPOM : « **Développement de la qualité de la prise en charge des résidents ; démarches favorisant la bientraitance et déploiement de dispositifs de signalements précoces en cas de situation de maltraitance ; accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes et accès aux soins palliatifs des personnes** », objectif 4.2.

c) Blanchisserie

Le service d'appui de lingerie est géré en interne. Il assure la gestion, le traitement, l'entretien et la distribution du linge professionnel, hôtelier et du linge personnel des résidents. Un protocole complet du circuit du linge est en place et disponible sur Titan Link ainsi que dans les classeurs de service.

Les tenues professionnelles sont fournies par la maison, nominatives et différenciées par couleur selon les professions : blanc pour les infirmiers, blanc et vert pour les aides-soignants et agents de service hospitaliers, rose et noir pour les maîtresses de maison, vert clair pour la cuisine thérapeutique, et blanc rayé pour les stagiaires. Le linge hôtelier (torchons, tabliers, etc.) est également géré en interne. Chaque matin, les maîtresses de maison assurent le retour du linge propre dans les pavillons.

Concernant les vêtements des résidents, le linge est rangé deux fois par semaine : les lundis et jeudis pour les pavillons Bon Secours et Notre Dame de Lourdes, et les mardis et vendredis pour le pavillon Sacré-Cœur. Le marquage du linge est effectué par les maitresses de maison, qui assurent également la gestion du linge personnel des résidents : inventaire, réassort, besoins et marquage du linge.

Le linge non marqué est conservé en lingerie pendant une durée de six mois avant évacuation. Afin d'impliquer davantage les familles et d'éviter les pertes, des améliorations sont prévues. Il s'agit notamment de mettre en place un rappel mensuel auprès des familles en leur indiquant les quantités de linge non marqué, de communiquer ces éléments lors du Conseil de la Vie Sociale, d'organiser un stockage daté et identifié en cartons et de rechercher un local dédié au linge non marqué. Le marquage du linge est un point fort du service, mais quelques dysfonctionnements subsistent dans le suivi.

Le linge plat (draps, draps housse, tabliers protecteurs, draps de bain et linge commun) est traité en externe par la société ANRH. Le prestataire vient chercher le linge les lundis, mercredis et vendredis, et assure un retour selon un roulement fixe : le linge collecté le lundi revient le vendredi, celui du mercredi revient le lundi, et celui du vendredi revient le mercredi. La prestation d'entretien du linge est incluse dans la facturation d'hébergement, tout en laissant la possibilité aux résidents de recourir à un prestataire de leur choix. Ce service est également proposé aux personnes accueillies temporairement.

Le circuit du linge sale est organisé selon un rythme précis, assuré par le service technique de la Maison : le lundi matin et midi pour le linge du week-end, les mardis, mercredis et jeudis midi, ainsi que les vendredis matin et midi afin d'anticiper le week-end. L'objectif du vendredi est que tout le linge soit lavé et sec pour le week-end. Une amélioration est envisagée avec la mise en place de tournées de nuit, permettant à la fois de réduire la charge de travail en journée et de réaliser des économies d'énergie grâce aux heures creuses.

Le service s'inscrit dans une démarche d'ergonomie et de prévention des risques professionnels. Une centrale de dilution prédosée est utilisée, ce qui limite le gaspillage et garantit la sécurité du personnel. Les chariots de linge sont adaptés et équipés de ressorts pour le confort de manipulation. La table de pliage est réglable pour prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) et le matériel comprend également une table à repasser professionnelle. Un réaménagement de la lingerie est prévu afin d'améliorer l'agencement des espaces, avec l'installation d'une cabine d'essayage pour les tenues professionnelles.

La référente lingerie occupe également la fonction de référente hygiène. Elle assure la sensibilisation des nouveaux arrivants aux règles d'hygiène, à l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et à l'hygiène des mains, notamment grâce à l'utilisation d'un caisson pédagogique (dit « boîte à coucou ») pour évaluer l'hygiène des mains par friction hydro alcoolique, utilisé depuis deux ans. Un livret d'accueil a été conçu en lien avec le Centre d'Appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIAS), reprenant les précautions standards et complémentaires. Une courte formation est

organisée à chaque arrivée de personnel pour présenter ce livret et rappeler les bonnes pratiques. Un audit annuel est réalisé en partenariat avec le CPIAS. En 2024, la thématique portait sur le port des gants et celui de 2025 concernera l'évacuation des excrétas. La référente hygiène participe régulièrement aux formations du CPIAS sur les sujets en rapport avec les établissements médico-sociaux, tels que le bionettoyage.

d) Entretien des locaux

Chaque pavillon organise l'entretien et l'hygiène de ses locaux grâce à une équipe dédiée, coordonnée par une maîtresse de maison qui veille au respect de l'intimité et du rythme de chaque résident. Les maîtresses de maison assurent également la gestion du ménage, y compris lorsque les agents interviennent en fonction de gouvernants, afin de garantir une organisation cohérente et adaptée aux besoins du service. Par ailleurs, la prévention des risques sanitaires est menée en collaboration avec des partenaires externes, permettant de maintenir un environnement sûr et conforme aux normes en vigueur.

e) Maintenance

Les services techniques veillent au bon entretien de l'ensemble des locaux, en assurant aussi bien la maintenance préventive que les interventions curatives lorsque cela est nécessaire. L'équipe est composée de techniciens polyvalents, disposant de compétences dans plusieurs domaines tels que la plomberie, l'électricité, la menuiserie ou encore le jardinage. Grâce à cette pluralité de savoir-faire, ils peuvent répondre rapidement aux besoins du quotidien comme aux demandes plus spécifiques.

Au-delà des interventions courantes, les services techniques contribuent activement aux projets de rénovation, d'amélioration et de modernisation des espaces, afin de garantir un environnement sécurisé, agréable et adapté aux attentes des résidents comme des professionnels (chambres, espaces communs, extérieurs).

III. Politique tarifaire et prestations

a) Partenaires institutionnels : ARS – CD

L'établissement a pour autorités de tarification et contrôle l'ARS du Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental du Loir-et-Cher (CD41).

Mais, plus que des autorités de contrôles, ces organismes sont des partenaires. Le Bon Secours s'inscrit dans une dynamique de partenariat actif avec les instances régionales et départementales, pour une adaptation des services proposés aux besoins identifiés du territoire.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire joue un rôle central dans l'autorisation, le contrôle et l'évaluation de notre établissement, assurant ainsi le respect des normes de sécurité, de soins et de bien-être. Son financement en dotation globale de soins, son appui pour l'accueil temporaire, son soutien pour l'accueil dédié Parkinson, sont complétés par une aide financière pour des formations spécifiques (dont la stimulation basale) et pour la qualité de vie au travail des équipes en favorisant la reconnaissance des personnels qui s'impliquent dans l'amélioration de la qualité (références).

Le Conseil Départemental du Loir-et-Cher (CD41), quant à lui, est un partenaire clé pour l'allocation des places, la tarification et l'accompagnement social des résidents, notamment via la dotation globale de dépendance ou Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et, le soutien à des actions de la Conférence des financeurs (ouverture au quartier, gym autonomie et sophrologie en mêlant EHPAD et béguinage).

Le Bon Secours est impliqué dans les réflexions et orientations départementales à travers la représentation syndicale et engagement professionnel. Notre adhésion au SYNERPA, syndicat patronal représentatif des établissements privés non lucratifs, nous permet de porter une voix active au sein des instances départementales. Nous siégeons ainsi au Conseil territorial pour l'Autonomie (CTA) et au Conseil Territorial de Santé (CTS) du Loir-et-Cher, où nous contribuons à la réflexion sur l'évolution des demandes et services proposés, la qualité des prestations et l'adaptation des réponses aux besoins des trois territoires du département. Cette implication renforce notre capacité à défendre un modèle d'EHPAD ouvert (liberté d'aller et venir), inclusif (avec Béguinage, Lycée, accueils multiples), innovant (intergénérationnel et formant les professionnels pour l'avenir) et ancré dans les réalités locales (petites villes comme préfecture).

b) Le résident, choix hôtelier

Une diversité de choix pour une accessibilité sociale Conscients de la diversité des situations financières de nos résidents et de leurs familles, nous avons conçu une offre hôtelière variée, permettant à chacun de trouver une solution adaptée à ses moyens. Notre objectif : concilier qualité de vie, dignité et équité.

La diversité de tarifs va permettre aux plus pauvres comme aux plus riches de bénéficier de chambres adaptées à leurs besoins et habitudes, mais aussi à leurs capacités financières. Ce qui ne change rien au service donné à chacun, par contrat, en dehors de la chambre : repas, services de soins, animations internes.

Offre hôtelière – Tarifs journaliers 2026 :

Type de chambre	Surface	Équipements	Tarif journalier
Chambre double sans douche	18 m²	Lavabo, WC, espace commun	57,23 €
Chambre double classique	25 m²	Douche, lavabo, WC	69,02 €
Chambre individuelle classique	20 m²	Salle de bains, douche, WC	78,14 €
Grande chambre confort	30-40 m²	Salle de bains, douche, WC, espace détente	95,74 €

Ces tarifs, affichés en toute transparence à l'accueil de l'établissement, dans le livret d'accueil et sur le site internet, s'inscrivent dans la moyenne locale (EHPAD de l'hôpital et de la commune de Vendôme), tout en offrant des options pour les budgets les plus modestes comme pour ceux recherchant un confort supérieur.

Notre politique tarifaire reflète notre volonté d'accueillir chaque résident avec la même attention, quels que soient ses moyens. Nous accompagnons les familles dans leurs démarches administratives pour l'aide sociale (habilitation 5 places) et l'aide au logement (APL) et veillons à ce que le coût ne soit jamais un frein en proposant la chambre adaptée aux capacités financières du futur résident ou de la personne déjà hébergée.

Le CVS est impliqué dans ce processus de tarification : création de services nouveaux, augmentation des tarifs, différenciation.

Être chez soi implique aussi pour nous une adaptation au nouveau résident en proposant une décoration correspondant au nouvel arrivant : choix de la couleur de la chambre (murs, sol), choix du mobilier (seul le lit médicalisé est imposé), possibilité de déménager entre les pavillons (rapprochement amicaux, ensoleillement).

c) Un propriétaire impliqué

Une mission d'accueil et de solidarité : le Bon Secours bénéficie du soutien actif de la Congrégation des Sœurs du Bon Secours, dont les valeurs d'hospitalité, de respect et de bienveillance guident notre action

quotidienne. Cette Congrégation, profondément ancrée dans l'histoire de Vendôme, nous permet de concrétiser notre ambition : offrir un lieu de vie où chacun, quel que soit son parcours ou ses ressources, se sente accueilli, écouté et accompagné jusqu'au dernier jour. Elle apporte également un soutien financier aux projets de l'établissement, notamment par l'octroi de prêts à faible taux d'intérêt ou par la mise en place de garanties d'emprunt, facilitant ainsi la réalisation d'investissements au service des résidents.

Un héritage au service de l'innovation : l'engagement de la Congrégation se traduit par une attention particulière portée à l'humain, à la spiritualité (pour ceux qui le souhaitent) et à l'innovation sociale. Elle nous aide à développer des projets inclusifs, comme l'accueil de résidents aux profils variés ou l'organisation d'activités intergénérationnelles, renforçant ainsi le lien social et la qualité de vie au sein de l'EHPAD.

Projets novateurs

Après le projet novateur du **Béguinage Bon Secours** ouvert en 2023, qui affiche aujourd'hui un taux d'occupation quasi maximal, notre établissement confirme sa capacité à innover et à anticiper les évolutions des besoins des publics accompagnés. Ce projet a permis de proposer une alternative d'habitat inclusive et sécurisée, favorisant l'autonomie, le bien-être et le lien social des personnes âgées, tout en s'inscrivant pleinement dans les dynamiques locales. Les retours très positifs des résidents, des familles et des partenaires témoignent de la pertinence de cette démarche et constituent un socle solide pour le développement de nouveaux projets novateurs.

Dans cette continuité, nous portons un premier projet structurant avec la **création d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés** (PASA) de 12 places[19]. Destiné à l'accueil de résidents de plus de 60 ans atteint de maladies neurodégénératives (Alzheimer ou troubles apparentés) seuls ou en couple, ce dispositif vise à proposer un accompagnement spécifique, centré sur des activités thérapeutiques, de stimulation cognitive, sensorielle et sociale, dans un environnement sécurisé et adapté. L'objectif est de maintenir les capacités restantes, de préserver l'autonomie et de limiter l'apparition de troubles du comportement, tout en améliorant la qualité de vie des personnes accompagnées. De plus, en favorisant l'autonomie, le PASA permet aux résidents des différents pavillons d'accéder aux cours extérieures, de s'exposer aussi bien au beau qu'au mauvais temps et de maintenir un lien vivant avec la nature.

Afin de concrétiser ce projet, nous avons déposé une candidature dans le cadre d'un appel à projet en décembre 2025 traduisant notre engagement et notre volonté de répondre aux orientations des politiques publiques en matière d'accompagnement des personnes âgées. Si nous avons l'autorisation pour ouvrir un PASA, nous serions prêts à l'ouvrir ***dès le premier trimestre 2026***. En effet, les espaces sont définis et très peu de travaux sont à effectuer pour répondre aux exigences d'un PASA. En cas de report, nous répondrons également à un appel à projet fin 2026, pour une ouverture ***fin 2026 – début 2027***.

Par ailleurs, la **création d'une Maison d'Accompagnement en Soins Palliatifs** constitue un projet à la fois innovant, ambitieux et profondément porteur de sens. Elle vise à répondre à un besoin croissant de lieux spécifiquement dédiés aux soins palliatifs, en proposant un environnement spécialisé, chaleureux et respectueux de la dignité des personnes accueillies. Cette structure permettra un accompagnement global de la personne malade et de ses proches, prenant en compte l'ensemble de leurs besoins médicaux, psychologiques, sociaux et spirituels, tout en favorisant la qualité de vie, l'écoute, le soutien et le maintien du lien familial. Ce projet s'inspire directement du modèle de la maison expérimentale de Tours, dont l'approche pluridisciplinaire, de proximité et intégrée au parcours de santé a démontré toute sa pertinence. Centrée sur la qualité de vie et l'accompagnement hors secteur sanitaire, cette démarche répond pleinement aux enjeux actuels et aux besoins identifiés sur le territoire. Forte de son expérience dans l'accompagnement des personnes âgées et en situation de dépendance (accueil permanent et temporaire, accueil de couples, accompagnement Parkinson), Les Maisons du Bon Secours disposent des compétences humaines, de la culture d'accueil et du savoir-faire nécessaires pour porter ce projet en lien étroit avec les acteurs du territoire. L'établissement s'inscrit dans une dynamique partenariale avec l'ARS, les professionnels de santé hospitaliers et de ville (CPTS), ainsi qu'avec les

[19] Ce projet novateur de création d'un PASA Bon Secours s'inscrit pleinement dans l'Axe IV du CPOM : « **Développement de la qualité de la prise en charge des résidents ; démarches favorisant la bientraitance et déploiement de dispositifs de signalements précoces en cas de situation de maltraitance ; accompagnement de la fin de vie dans le respect de la dignité et des droits des personnes et accès aux soins palliatifs des personnes** », objectif 4.1.

associations et bénévoles, afin de garantir une offre de soins palliatifs accessible et coordonnée au sein du secteur médico-social.

Innovante par son implantation au sein d'un campus associant le Lycée Saint-Joseph, l'EHPAD, le Béguinage, cette Maison d'Accompagnement s'inscrit pleinement dans les valeurs humaines et solidaires de l'association à but non lucratif, fidèle à sa mission : « être le Bon Secours pour ceux qui en ont besoin ». Une fois l'espace d'implantation identifié, une ***projection de mise en fonctionnement en 2028*** pourra être envisagée. Le projet bénéficie également de l'appui du réseau ADEODAT, déjà engagé dans des initiatives similaires sur d'autres territoires, notamment à travers le PalliaLab.

Évaluation des objectifs passés

	Objectifs	Actions	En cours	Partiellement atteint	Atteint	Non atteint	Non engagé	Observations
AMELIORER LA QUALITE, UNE EVIDENCE	Gestion des risques et amélioration continue	*Organiser des réunions mensuelles pluridisciplinaires (Qualité, risques...)*			1			
		Chaque thème est abordé en réunion Risques : Sécurité des résidents, des visiteurs et équipes (Evènement indésirables), Visites externes (fournisseurs, autorités, contrôleurs), Sécurité incendie, Plan Bleu et plan de continuité d'activité Entretien des équipements (soins et hotellerie), Hygiène (soins et hotellerie restauration), Attention à la planète (RSE).			1			*Cf. tableaux de réunion*
		Chaque thème est abordé en réunion Qualité : suivi de la vie sociale (animations, projets personnalisés, soins, hotellerie, restauration, travaux chambres), personnels (mouvements, ressourcement, responsabilités, risques psychosociaux, stagiaires, formations), évaluation et recherche de solutions pour les projets (en cours et nouveaux).			1			*Cf. tableaux de réunion*
		Les informations sont partagées avec le CSE			1			1 membre CSE est inégré au Comité qualité et risques
	Recherche architecturale constante	*Il existe un plan de rénovation et de modernisation pour répondre aux normes actuelles. Les projets tiennent compte des impératifs d'accessibilité, de confort et d'agrément.*	1					Vigilance permanente aux nouvelles règles
		Approche différenciée des projets et réalisations.		1				Accompagnement par 3rd Curve BSHS Projet d'investissements 2024-2028 en finalisation
	Projet de construction une alternative de développement	*Améliorer les circulations internes implique un travail permanent en lien avec les représentants du personnel (CSE) et les administrateurs*	1					Ajout d'un nouveau partenaire : groupe DUERP
		projet novateur de béguinage avec création d'un nouveau salon, de 2 vérandas, d'une galerie externe et rénovation des cours.			1			
	Les coordonateurs pour l'avenir	*Des liens privilégiés sont créés en interne et en externe dans le but de partager et compléter l'offre des services nécessaires au bien être des résidents*	1					RA Soleil (Saint Ouen) CRT Vendôme : ouverture 2025
		Des coopérations privilégiées pour la vie sociale sont en place	1					France Parkinson
		Des coopérations pour les soins sont en place	1					ERVMA
	Communiquer	*La communication avec les résidents est assurée par un tableau quotidien et le journal mensuel « En Famille »*			1			
		La communication entre professionnels est assurée par les instances représentatives (CSE), par la lettre d'information mensuelle des salariés et, par des temps quotidiens de transmission.			1			
		La communication externe dépend de l'intérêt que les médias portent aux réalisations et initiatives. Chaque année nous bénéficions de communications presse et télévisuelle. Nous tenons à jour un site internet très simple			1			Plusieurs communications de presse pour le Jubilé "1824-2024"
		Appui du réseau d'établissements médico sociaux chrétiens ADEODAT.			1			
	Cadre réglementé	*La gestion des ressources humaines est un point fort des Maisons du Bon Secours. Mise en avant des talents de chacun ?*			1			En ébullition permanente
		Financer directement les salariés spécialisés dont nous avons besoin			1			
		trouver et fidéliser des personnels formés sur un territoire rural en concurrence avec les grandes villes alentours		1				Remise en cause permanente
		Cette fidélisation implique la mise en valeur des compétences particulières de chacun (talents) et la prise en compte de leurs besoins individuels de développement		1				Formation des encadrants en 2024 "Attirer, intégrer et fidéliser de nouveaux collaborateurs dans un monde en mutation"
		La qualité de vie au travail est suivie par les membres du CSE avec attention.			1			NAO chaque année

Communauté de Vendôme		*Participation à la vie de l'EHPAD comprend plusieurs volets : SEM, participation à l'encadrement , membre comité Qualité et Risques, membre Conseil de Vie Sociale). Chaque mois, les soeurs communiquent avec les équipes au travers de la lettre d'information, dans une optique de pastorale.*			1			
		La communauté est présente chaque fois que les équipes de l'EHPAD ou de la PUV se mettent dans une position de "compassion". C'est en pleine conscience et avec le soutien de la Congrégation que les équipes de travail peuvent soutenir les résidents et leur entourage dans le travail quotidien.			1			Avancée le thème de la "libération"
		Les soeurs actives ont décidé de développer la vie pastorale de l'établissement et ont donc fait le choix de confier tous les travaux matériels à l'EHPAD.			1			2 sœurs actives fin 2024
			5	3	15	0	0	

En cours	5
Partiellement atteint	3
Atteint	15
Non engagé	0
Non atteint	0

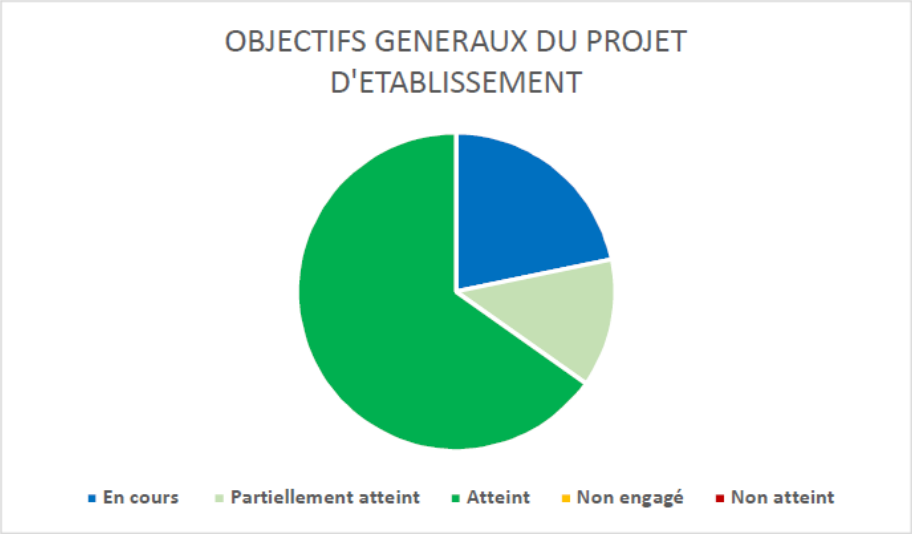

Objectifs à venir

	Objectifs	Actions	Échéance
AMELIORER LA QUALITE, UNE EVIDENCE	**Ressources Humaines**	*Développer la formation d'Assistants de Soins en Gérontologie (ASG) pour les aides-soignants, afin de renforcer l'expertise des équipes dans l'accompagnement des personnes âgées présentant des troubles cognitifs et d'améliorer la qualité et la pertinence des prises en charge.*	*Dès 2026 : 2 places sont réservées à l'IFSI de Blois*
		Encourager et accompagner l'accès à la formation d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), permettant l'élargissement des compétences infirmières, notamment la prescription et le renouvellement de certaines ordonnances, et contribuant à une meilleure continuité des soins au sein de l'établissement.	*Dès 2026 : resoliciter des IDE pour cette formation une fois l'équipe stabilisée*
		Structurer et renforcer l'accompagnement des professionnels exerçant des fonctions de référents, en valorisant leurs responsabilités, en soutenant la montée en compétences et en favorisant une reconnaissance claire de leur rôle au sein des équipes et des projets institutionnels.	*1er semestre 2026 : retravailler le planning en intégrant des journées dédiées aux références et prévision de groupe de travail pour refaire des fiches de tâches*
	Recherche architecturale constante	*Il existe un plan de rénovation et de modernisation pour répondre aux normes actuelles. Les projets tiennent compte des impératifs d'accessibilité, de confort et d'agrément.*	*En cours (poursuite du dernier projet)*
		Aménagement d'une cuisine thérapeutique dans l'actuel salon du pavillon Bon Secours afin de créer du lien social entre les résidents, familles et professionnels de l'établissement.	*Au cours de l'année 2027 (réponse à un appel à projet en juin 2026)*
		Création d'une véranda hiver/été en façade nord du bâtiment Bon Secours et de réaliser deux portes fenêtres permettant la communication entre la cuisine thérapeutique et la véranda.	*Au cours de l'année 2027 (réponse à un appel à projet en juin 2026)*
		Refection de la cour entre le pavillon Sainte-Anne et le pavillon Notre-Dame de Lourdes.	*Au cours de l'année 2026 - début des travaux en avril 2026*
		Améliorer les circulations internes implique un travail permanent en lien avec les représentants du personnel (CSE) et les administrateurs	*En cours (poursuite du dernier projet)*
	Projets novateurs	*Développer un projet innovant de Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) Bon Secours, visant à proposer un accompagnement spécifique et sécurisé pour les résidents présentant des troubles cognitifs, en favorisant le maintien des capacités, le bien-être et la qualité de vie, tout en répondant aux besoins identifiés sur le territoire.*	*Fin 2026 - début 2027*
		Ouverture de 3 places supplémentaires en accueil temporaire afin de répondre de façon plus grande aux urgences du territoire (en partenariat avec notre CRT : CHV, la CPTS et le CSAG).	*Au cours de l'année 2026 - accordée à titre transitoire du 01/04/2026 au 31/12/2027*
		Porter un projet de création d'une Maison d'accompagnement en soins palliatifs, destinée à offrir un lieu dédié à l'accompagnement de la fin de vie, centré sur le confort, la dignité et le soutien des personnes accompagnées et de leurs proches, en cohérence avec les valeurs humanistes et spirituelles du Bon Secours.	*Une fois l'espace trouvé, déclenchement du projet pour une ouverture en 2028*

	Les coordonateurs pour l'avenir	*Des liens privilégiés sont créés en interne et en externe dans le but de partager et compléter l'offre des services nécessaires au bien être des résidents*	*En cours (poursuite du dernier projet)*
		Des coopérations privilégiées pour la vie sociale sont en place	*En cours (poursuite du dernier projet)*
		Des coopérations pour les soins sont en place	*En cours (poursuite du dernier projet)*
	Communiquer	*Développer la présence de l'établissement sur les réseaux sociaux afin de renforcer la visibilité du Bon Secours, valoriser la vie institutionnelle, les projets menés et les valeurs portées, tout en favorisant une communication plus directe et accessible auprès des familles, des partenaires et du grand public.*	*1er semestre 2026*
		Dynamiser la gestion du site internet de l'établissement dans le but de l'enrichir régulièrement, d'assurer la mise à jour des informations (actualités, projets, admissions, vie quotidienne) et de garantir une communication fiable, réactive et cohérente avec l'identité du Bon Secours.	*1er semestre 2026*
		Renforcer les liens avec les journaux et médias locaux afin de mieux faire connaître l'établissement, valoriser les actions et événements organisés, et développer une image positive et transparente auprès du territoire et de ses acteurs.	*Reprise des liens avec l'arrivée de la nouvelle animatrice début fin 2025 et poursuite en 2026*
	Cadre réglementé	*trouver et fidéliser des personnels formés sur un territoire rural en concurrence avec les grandes villes alentours*	*Partiellement atteint (poursuite du dernier projet)*
		Cette fidélisation implique la mise en valeur des compétences particulières de chacun (talents) et la prise en compte de leurs besoins individuels de développement	*Partiellement atteint (poursuite du dernier projet)*

Mise à jour juin 2026

Validé par :	***Date :***	***Signature :***
Président du CA, M. Fleury		
Directeur, M. Guinamard		
Présidente du CVS, Mme Faure		